

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00224 Numéro SIREN : 786 920 306 Nom ou dénomination : CORA
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2023 sous le numéro de dépôt 5509



COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE PRÉSIDENT

Bilan Actif CORA S.A.S.

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	945 897	431 829	514 068	572 712
Fonds commercial	499 563 443	102 422	499 461 021	499 377 685
Autres immobilisations incorporelles	35 839 382	24 065 594	11 773 788	6 203 506
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	536 348 723	24 599 845	511 748 877	506 153 903
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	88 982 419	255 919	88 726 500	100 022 949
Constructions	960 172 914	707 366 792	252 806 122	288 720 995
Installations techniques, matériel et outillage industriel	378 955 086	325 091 367	53 863 719	56 241 417
Autres immobilisations corporelles	94 709 424	81 250 439	13 458 985	14 047 162
Immobilisations en cours	33 161 314		33 161 314	38 125 955
Avances et acomptes	9 607 108		9 607 108	14 774 019
TOTAL immobilisations corporelles :	1 565 588 265	1 113 964 517	451 623 748	511 932 498
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	188 303 177	4 600 000	183 703 177	183 713 177
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	19 286		19 286	25 714
Autres immobilisations financières	1 061 981		1 061 981	1 047 840
TOTAL immobilisations financières :	189 384 443	4 600 000	184 784 443	184 786 731
ACTIF IMMOBILISÉ	2 291 321 431	1 143 164 362	1 148 157 069	1 202 873 132
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 062 365		1 062 365	590 085
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	348 762 593	6 426 738	342 335 855	321 301 257
TOTAL stocks et en-cours :	349 824 958	6 426 738	343 398 220	321 891 342
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	76 503 692		76 503 692	94 273 881
Créances clients et comptes rattachés	101 456 777	1 874 469	99 582 308	114 880 824
Autres créances	178 608 375	766 453	177 841 922	153 633 641
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	356 568 844	2 640 922	353 927 922	362 788 346
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	91 251 923		91 251 923	72 509 985
Charges constatées d'avance	10 076 510		10 076 510	8 269 967
TOTAL disponibilités et divers :	101 328 433		101 328 433	80 779 952
ACTIF CIRCULANT	807 722 235	9 067 660	798 654 575	765 459 639
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	3 099 043 666	1 152 232 021	1 946 811 645	1 968 332 771

Bilan Passif
CORA S.A.S.

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 5 644 000	5 644 000	5 644 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	84 065 928	84 065 928
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	564 400	564 400
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	425 653 451	425 396 965
Résultat de l'exercice	50 322 957	45 052 743
TOTAL situation nette :	566 250 736	560 724 036
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	113 206 230	119 064 544
CAPITAUX PROPRES	679 456 967	679 788 580
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	9 260 531	10 705 780
Provisions pour charges	6 662 369	4 806 751
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15 922 900	15 512 532
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	143 889	63 597
Emprunts et dettes financières divers	396 053 571	410 772 377
TOTAL dettes financières :	396 197 459	410 835 975
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	201 201	200 522
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	656 586 246	672 887 003
Dettes fiscales et sociales	138 858 119	125 820 815
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 525 313	46 524 952
Autres dettes	20 096 848	15 846 847
TOTAL dettes diverses :	854 066 526	861 079 618
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	966 592	915 544
DETTES	1 251 431 778	1 273 031 659
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 946 811 645	1 968 332 771



COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE PRÉSIDENT

Compte de Résultat (Première Partie)
CORA S.A.S

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises	3 693 100 339	21 712 671	3 714 813 010	3 500 205 093
Production vendue de biens	207 940 727		207 940 727	209 378 333
Production vendue de services	91 871 708	2 606 536	94 478 245	112 217 684
Chiffres d'affaires nets	3 992 912 774	24 319 207	4 017 231 981	3 821 801 109
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			13 401 371	14 214 682
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			26 341 856	41 256 304
Autres produits			12 629 144	12 062 285
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 069 604 352	3 889 334 380
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			2 992 680 628	2 774 359 270
Variation de stock de marchandises			(21 659 746)	4 696 328
Achats de matières premières et autres approvisionnements			444 839	349 832
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(472 280)	(202 137)
Autres achats et charges externes			371 848 042	383 895 231
TOTAL charges externes :			3 342 841 482	3 163 098 523
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			77 416 532	74 726 711
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			410 299 707	414 450 091
Charges sociales			122 727 156	119 032 253
TOTAL charges de personnel :			533 026 863	533 482 344
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			62 169 090	57 136 250
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			7 583 764	6 548 944
Dotations aux provisions pour risques et charges			3 332 984	3 553 323
TOTAL dotations d'exploitation :			73 085 837	67 238 517
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			4 490 418	3 165 773
CHARGES D'EXPLOITATION			4 030 861 132	3 841 711 869
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			38 743 220	47 622 511

Compte de Résultat (Seconde Partie)
CORA S.A.S

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	38 743 220	47 622 511
Bénéfice attribué ou perte transférée	13 853	4 739 733
Perte supportée ou bénéfice transféré	5 161	159 431
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 702 506	4 963 985
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	975 041	599 885
Autres intérêts et produits assimilés	1 584 357	1 286 752
Reprises sur provisions et transferts de charges		91
Différences positives de change	79 043	246 771
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 340 947	7 097 484
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	13 232 372	14 641 231
Différences négatives de change	136 824	6 034
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	13 369 196	14 647 264
RÉSULTAT FINANCIER	(9 028 248)	(7 549 780)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	29 723 664	44 653 033
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 984 490	10 386 166
Produits exceptionnels sur opérations en capital	98 065 922	1 466 180
Reprises sur provisions et transferts de charges	21 664 900	32 607 233
	121 715 313	44 459 578
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	951 208	903 257
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	51 137 710	22 680 727
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	17 207 122	12 920 682
	69 296 040	36 504 665
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	52 419 273	7 954 913
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	10 664 887	
Impôts sur les bénéfices	21 155 093	7 555 203
TOTAL DES PRODUITS	4 195 674 465	3 945 631 175
TOTAL DES CHARGES	4 145 351 508	3 900 578 432
BÉNÉFICE OU PERTE	50 322 957	45 052 743



COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE PRÉSIDENT

Dénomination :	SAS CORA
Siège Social :	1, rue du Chenil 77435 Marne La Vallée Cedex 2
R.C. :	B 786 920 306

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 946 811 645 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 50 322 957 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

- Fonds commercial
- Evolution nette des stocks
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Capitaux Propres
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Crédit bail
- Détail du résultat exceptionnel
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société
- Liste des filiales et participations

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément au PCG (art. 833-1, art. 833-2/1).

Les comptes sociaux de CORA SAS sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition
- les fonds commerciaux acquis
- les dépenses de packaging

Les fonds commerciaux ne sont pas amortis du fait que leur durée d'utilisation est illimitée. Un test de dépréciation annuel est réalisé afin de justifier la valeur des fonds de commerce à l'actif du bilan et d'asseoir la nécessité de constater des éventuelles dépréciations et ce conformément aux directives du règlement de l'ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015. La performance du fond commercial est suivie et testée au niveau de l'ensemble des magasins de l'enseigne Cora.

La durée générale retenue pour le calcul de l'amortissement, selon le mode linéaire, est comprise entre 1 et 5 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

En cas d'indice de perte de valeur, les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation. Le cas échéant, les tests de dépréciation sont effectués au niveau des hypermarchés sur la base d'un DCF (sur une période de 5 ans), dont les hypothèses clés sont l'évolution de l'activité (CA et EBE), l'évolution de l'inflation long terme et le taux de WACC.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- pour les constructions : entre 20 et 40 ans
- pour les agencements, aménagements, installations : entre 6 ans 2/3 et 10 ans
- pour le matériel et outillage : entre 5 et 10 ans
- pour le matériel de transport et informatique : entre 3 et 5 ans
- pour le mobilier de bureau : 10 ans

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provision réglementées, est constaté à chaque fois que les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables.

TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique.

L'entreprise procède à une évaluation des titres à chaque clôture annuelle sur la base d'une valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de la quote part de situation nette et/ou les projections de cash flows futurs, nette de dette.

La différence éventuelle ainsi calculée correspond au montant de la provision pour dépréciation sauf pour le cas où un dispositif particulier peut être mis en place en cas de moins value de cession de titres.

STOCKS

Les stocks sont valorisés selon la méthode du dernier prix d'achat connu, sous déduction des ristournes et coopérations commerciales, sous réintégration des coûts logistiques et des dépréciations nécessaires lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à celle définie ci-dessus.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont évaluées à leurs coûts d'acquisition.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités affectées à une lettre de crédit en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Seules les disponibilités non affectées à une lettre de crédit figurent au bilan pour leur contre-valeur à la fin de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des disponibilités en devises à ce dernier cours fait l'objet d'une provision en totalité.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

FAITS MARQUANTS

La vente des murs de quatre magasins, et la signature de quatre baux commerciaux pour ces quatre mêmes magasins ont eu pour conséquence, en résultat, une plus-value importante d'un montant de 46 m€ en exceptionnel et une charge supplémentaire de loyer comptabilisée en rubrique "autres achats et charges externes".

La fermeture du magasin de Bourgoin-Jallieu le 28 décembre 2022 a entraîné les impacts suivants : une provision de restructuration pour couvrir le Plan de Sauvegarde de l'Emploi de trente-quatre collaborateurs (1,9 m€), une indemnité de cession de bail (3,1 m€) et des amortissements exceptionnels des actifs (2,2 m€).

L'année 2022 est marquée par une inflation à l'achat record, et ce, dès le début de l'année, phénomène amplifié par le conflit entre la Russie et l'Ukraine courant février.

Cette inflation non répercutée immédiatement par le marché Français, a fortement impactée à la baisse la marge commerciale du premier semestre 2022.

Cette inflation a également généré des arbitrages de consommation de la part de nos clients au détriment des secteurs non alimentaires et des produits frais traditionnels.

CORA fait l'objet de contrôles réguliers à l'initiative des différentes autorités fiscales, sociales et administratives en charge du droit de la concurrence, du droit de la consommation, de la sécurité alimentaire ou de toute autre activité règlementée.

A l'instar de toute entreprise, des litiges peuvent également apparaître entre CORA et ses co-contractants, notamment ses partenaires, prestataires ou fournisseurs et entre CORA et ses salariés.

CORA est engagée dans un nombre limité de procès ou litiges dans le cours normal de son activité, dont des contentieux avec les administrations fiscales, sociales ou autorités de la concurrence. Les charges susceptibles d'être estimées avec une fiabilité suffisante et jugées probables par la société et leurs experts ont fait l'objet de provisions dans les comptes.

Les enquêtes ouvertes en 2018 par l'autorité de la concurrence Française sur les rapprochements à l'achat dans le secteur de la grande distribution à dominante alimentaire sont toujours pendantes.

EVENEMENTS POST CLOTURE

L'alliance avec Carrefour prend fin le 31 décembre 2022 pour la France. Elle sera remplacée par une nouvelle alliance conclue avec Intermarché. Suite à ce changement de partenaire, il n'y a pas d'incidence significative attendue sur les comptes.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Néant.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Néant.

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Les engagements financiers donnés s'élèvent :

- au titre d'indemnités de départ à la retraite à 57 835 877 €
- au titre d'un plan de retraite entreprise à prestations définies à 878 267 €

Les évaluations des indemnités de départ en retraite sont basées sur les droits de la convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

Hypothèses économiques

- taux d'actualisation : 3,15%
- taux d'inflation long terme : 2,20%
- taux moyen de charges sociales patronales : 40,35% pour les cadres et les maîtrises et 29,54% pour les employés

Hypothèses démographiques

- age de départ en retraite : 64 ans pour les cadres et 62 ans pour les maîtrises et employés
- tables de mortalité : Tables INSEE TD/TV 2016-2018
- tables de turnover : Tables par catégorie de salariés (cadres, maîtrises et employés) basées sur l'historique des 3 dernières années. Les taux sont dégressifs par tranche d'âge et nuls à partir de 55 ans.

Depuis l'exercice 2021, la société a tenu compte de la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 faisant suite de la décision de l'IFRS IC sur l'interprétation d'IAS 19 portant sur l'attribution des droits des régimes pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi. Cette décision porte sur le rattachement des avantages d'un plan aux périodes de service et favorise l'approche consistant à linéariser sur la période précédant l'âge de la retraite et permettant d'obtenir les droits plafonnés.

L'impact sur le montant de l'engagement a été de -12 073 677 €.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ETAT DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	527 804 187		9 225 107
TOTAL immobilisations incorporelles :	527 804 187		9 225 107
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	100 278 868		
Constructions sur sol propre	367 233 340		5 617 743
Constructions sur sol d'autrui	24 375 951		1 886 353
Constructions installations générales	655 115 377		31 389 219
Installations techniques et outillage industriel	378 510 467		15 662 249
Installations générales, agencements et divers	14 382 285		
Matériel de transport	20 281 639		1 740 873
Matériel de bureau, informatique et mobilier	57 336 478		4 351 693
Emballages récupérables et divers	2 872 526		
Immobilisations corporelles en cours	38 125 955		46 324 114
Avances et acomptes	14 774 019		4 792 815
TOTAL immobilisations corporelles :	1 673 286 906		111 765 060
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	188 313 177		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 073 554		49 287
TOTAL immobilisations financières :	189 386 731		49 287
TOTAL GÉNÉRAL	2 390 477 824		121 039 454

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 154	679 418	536 348 723	
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 154	679 418	536 348 723	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		11 296 449	88 982 419	
Constructions sur sol propre	1 886 353	41 881 884	329 082 846	
Constructions sur sol d'autrui		366	26 261 939	
Constructions installations générales	2 884 672	78 791 795	604 828 129	
Install. techn., matériel et out. industriels	5 255	15 212 375	378 955 086	
Inst. générales, agencements et divers		868 386	13 513 900	
Matériel de transport		706 698	21 315 814	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		4 680 987	57 007 184	
Emballages récupérables et divers			2 872 526	
Immobilisations corporelles en cours	51 288 052	704	33 161 314	
Avances et acomptes	9 959 726		9 607 108	
TOTAL immobilisations corporelles :	66 024 058	153 439 643	1 565 588 265	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		10 000	188 303 177	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		41 574	1 081 266	
TOTAL immobilisations financières :		51 574	189 384 443	
TOTAL GÉNÉRAL	66 025 213	154 170 635	2 291 321 431	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Fonds commercial	156 352	57 792	111 722	102 422
Autres immobilisations incorporelles	21 493 933	3 572 340	568 850	24 497 423
TOTAL immobilisations incorporelles :	21 650 284	3 630 133	680 572	24 599 845
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	251 083 581	7 065 772	28 223 105	229 926 248
Constructions sur sol d'autrui	17 207 805	420 915	(664 860)	18 293 579
Constructions installations générales	489 712 288	27 001 012	57 566 335	459 146 965
Installations techn. et outillage industriel	322 269 050	18 033 538	15 211 221	325 091 367
Inst. générales, agencements et divers	14 347 380	21 273	868 386	13 500 268
Matériel de transport	17 414 532	1 654 671	706 421	18 362 783
Mat. de bureau, informatique et mobil.	46 621 140	4 796 372	4 680 987	46 736 524
Emballages récupérables et divers	2 442 715	208 149		2 650 865
TOTAL immobilisations corporelles :	1 161 098 490	59 201 704	106 591 596	1 113 708 598
TOTAL GÉNÉRAL	1 182 748 774	62 831 836	107 272 167	1 138 308 443

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	4 313 553		
Constructions sur sol d'autrui	80 510		
Constructions installations générales	2 426 753	3 278 263	
Installations techniques et outillage industriel	1 625	475 255	
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport		151 877	
Matériel de bureau, informatique et mobilier		773 417	
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	6 822 442	4 678 812	
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	6 822 442	4 678 812	

ETAT DES AMORTISSEMENTS (suite)

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre	4 313 553	9 021 376
Constructions sur sol d'autrui	80 510	322 484
Constructions installations générales	5 705 016	6 974 016
Installations techniques et outillage industriel	476 880	343 578
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport	151 877	64 093
Matériel de bureau, informatique et mobilier	773 417	634 020
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :	11 501 254	17 359 567
Frais d'acquisition de titres de participations		
TOTAL GÉNÉRAL	11 501 254	17 359 567

ETAT DES PROVISIONS

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	119 064 544	11 501 254	17 359 567	113 206 230
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	119 064 544	11 501 254	17 359 567	113 206 230

Provisions pour litiges	4 197 245	567 763	1 327 727	3 437 282
Prov. pour garant. données aux clients	676 656	552 640	676 656	552 640
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	7 875	17 960	7 875	17 960
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	10 630 755	7 237 742	5 953 479	11 915 018
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	15 512 532	8 376 105	7 965 737	15 922 900

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles	255 919			255 919
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	4 600 000			4 600 000
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	5 801 590	6 426 738	5 801 590	6 426 738
Provisions sur comptes clients	2 478 586	977 594	1 581 711	1 874 469
Autres provisions pour dépréciation	916 411	179 432	329 390	766 453
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	14 052 505	7 583 764	7 712 691	13 923 578

TOTAL GÉNÉRAL	148 629 581	27 461 122	33 037 995	143 052 708
----------------------	--------------------	-------------------	-------------------	--------------------

Dont dotations et reprises :		
- d'exploitation	10 916 748	12 462 972
- financières		
- exceptionnelles	16 544 375	20 575 022

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	19 286	6 429	12 857
Autres immobilisations financières	1 061 981		1 061 981
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 081 266	6 429	1 074 838
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	2 688 967		2 688 967
Autres créances clients	98 767 810	98 767 810	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	221 036	221 036	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	30 019 472	30 019 472	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 523 590	8 523 590	
État - Divers	172 475	172 475	
Groupe et associés	84 616 769	84 616 769	
Débiteurs divers	55 055 034	55 055 034	
TOTAL de l'actif circulant :	280 065 152	277 376 185	2 688 967
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	10 076 510	8 339 860	1 736 650
TOTAL GÉNÉRAL	291 222 929	285 722 474	5 500 456

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursement des prêts dans l'exercice	6 429
Prêts et avances consentis aux associés	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	143 889	143 889		
Emprunts et dettes financières divers	27 327 691	16 362 586	10 815 633	149 471
Fournisseurs et comptes rattachés	656 586 246	656 494 877	91 369	
Personnel et comptes rattachés	54 503 014	54 503 014		
Sécurité sociale et autres organismes	49 057 914	49 057 914		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 578 577	15 578 577		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	19 718 614	19 718 614		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	38 525 313	38 525 313		
Groupe et associés	368 725 880	368 725 880		
Autres dettes	20 298 049	20 298 049		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	966 592	657 459		309 133
TOTAL GÉNÉRAL	1 251 431 778	1 240 066 173	10 907 002	458 604

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

FONDS COMMERCIAL

Les fonds de commerce s'élèvent à 499 337 315 € acquis par voie de fusion ou d'apport

EVOLUTION NETTE DES STOCKS

	2021	2022	Variation
Stocks bruts	367 085 444	389 835 727	22 750 283
Abattements différés	-49 410 338	-50 894 690	-1 484 353
Coûts logistiques	10 017 825	10 883 921	866 096
Dépréciation des stocks	-3 251 069	-4 211 214	-960 145
Provision démarque inconnue	-2 550 521	-2 215 524	334 997
TOTAL	321 891 342	343 398 220	21 506 878

PRODUITS ET AVOIRS À RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	16 281 998
Personnel	
Organismes sociaux	
État	8 633 528
Divers, produits à recevoir	1 897 200
Autres créances	(6 739 508)
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	76 560
TOTAL	20 149 778

CHARGES À PAYER ET AVOIR À ETABLIR

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	872 590
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 216 751
Dettes fiscales et sociales	86 895 856
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 121 929
Disponibilités, charges à payer	79 982
Autres dettes	1 898 322
TOTAL	284 085 431

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	10 076 508	966 592
Charges ou produits financiers	2	
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	10 076 510	966 592

CAPITAUX PROPRES

Le capital s'élève à 5 644 000 €. Il est composé de 370 217 actions, émises et entièrement libérées, d'une valeur nominale de 15,25 €.

Tableau de variation des capitaux propres	31-12-2021	Affectation du résultat 2021	Distribution de dividendes	Autres variations	Résultat 2022	31-12-2022
Capital social	5 644 000					5 644 000
Prime d'apport et fusion	84 065 928					84 065 928
Réserve légale	564 400					564 400
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	425 396 965	256 486				425 653 451
Résultat de l'exercice	45 052 743	(256 486)	(44 796 257)		50 322 957	50 322 957
Provisions réglementées	119 064 544			(5 858 313)		113 206 230
Total Capitaux Propres	679 788 580	0	(44 796 257)	(5 858 313)	50 322 957	679 456 967

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises	3 693 100 339	21 712 671	3 714 813 010
Ventes de produits finis	207 940 727		207 940 727
Prestations de services	91 871 708	2 606 536	94 478 245
Chiffres d'affaires nets	3 992 912 774	24 319 207	4 017 231 981

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements financiers donnés s'élèvent :

- au titre d'avals et cautions à 60 000 000 € au bénéfice de notre filiale Distridyn

Les engagements financiers reçus s'élèvent :

- au titre d'avals et cautions à 38 768 399 € dont 30 000 000 € garanti par Delparef

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	29 723 664	7 028 004
Résultat exceptionnel (hors participation)	52 419 273	15 108 735
Résultat comptable (hors participation)	82 142 937	22 136 739

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice est de 22 136 739 € avant crédit d'impôt.

Le taux effectif est de 25.8% composé du taux d'IS de 25 % appliqué au bénéfice fiscal et de la contribution sociale de 3,3% .

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant H.T.
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	377 565
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	377 565

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié
Cadres	1 266
Agents de maîtrise	1 161
Employés	14 767
TOTAL	17 194

CREDIT BAIL

	Terrains	Constructions	Matériel	Total
Valeur d'origine			123 379	123 379
Amortissements (1)				
- cumuls exercices antérieurs			50 700	50 700
- entrées			30 657	30 657
- dotations de l'exercice			18 170	18 170
- contrats terminés dans l'exercice			(50 700)	(50 700)
Total amortissements			48 827	48 827
Redevances payées				
- cumuls exercices antérieurs			46 230	46 230
- entrées			27 618	27 618
- paiements de l'exercice			25 645	25 645
- contrats terminés dans l'exercice			(55 934)	(55 934)
Total redevances payées			43 559	43 559
Redevances restant à payer				
- à un an au plus			15 491	15 491
- à plus d'un an et cinq ans au plus			4 991	4 991
- à plus de cinq ans				
Total redevances à payer			20 482	20 482
Valeur résiduelle				
- à un an au plus			4 117	4 117
- à plus d'un an et cinq ans au plus			18 662	18 662
- à plus de cinq ans				
Total valeur résiduelle			22 778	22 778
Engagement			43 260	43 260

(1) tels qu'ils auraient calculés si la société avait été propriétaire des biens

DETAIL DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités	142 337	
Clients		2 157
Fournisseurs	14 217	
Personnel	229 815	3 915
Organismes sociaux	24 630	
Débiteurs, créditeurs divers	1 200	5 298
Impôts	537 625	1 939 691
Cessions corporelles	46 846 893	98 026 470
Cessions financières	41 574	39 452
Frais de restructuration	4 249 242	
Amortissements exceptionnels	662 747	
Amortissements dérogatoires	11 501 254	17 359 567
Divers		16 359
Mali de fusion	1 384	
Créances amorties		17 072
Provisions pour restructuration	5 043 121	3 215 455
Sinistre		1 089 878
TOTAL	69 296 040	121 715 313

IDENTITÉ DES SOCIÉTÉS-MÈRES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

La société consolidante est Louis DELHAIZE dans laquelle les comptes annuels de la société sont inclus selon la méthode de l'intégration globale.

La société est membre de l'intégration fiscale DELPAREF.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves (y compris résultat de l'exercice)	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	C.A.H.T. du dernier exercice clos	Bénéfice ou (perte) net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication)										
Filiales (plus de 50% du capital détenu par la société)										
Cora Courtage	500 000	142 990	100.00	500 000	500 000			13 594	10 085	6 112
EDG	95 850	52 992	100.00	307 624	307 624			0	(343)	4 230
Pacaly	2 338 468	670 714	100.00	3 168 196	3 168 196			37 946	13 050	7 650
Mondelange Expansion	1 524 500	56 048	99.98	1 524 185	1 524 185			4 776	11 543	4 610
SCI BGV1	180	(253 947)	99.17	4 657 290	57 290	832 859		6 077	4 506	
Réga Logistique	816 330	(1 415 305)	100.00	321 000	321 000			361 777	(325 174)	
Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
Distridyn	274 378	14 479 015	49.99	383 300	383 300		60 000 000	2 104 685 537	656 900	
Supermarchés Match	75 420 100	129 908 873	20.99	131 348 807	131 348 807			1 308 129 269	20 167 822	1 679 905
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
Filiales non reprises au § A										
a) Françaises										
Grosse Haye	7 700	2 300 391	100.00	7 792	7 792	5 420 936		146 818	150 967	
SCI Jouan Nord	3 000	68 306	99.50	0	0			45	241	
GIE Record Expansion	0	(5 866)	100	0	0	5 866		0	(5 866)	
b) Etrangères										
Participations non reprises au § A										
a) Françaises										
b) Etrangères										

CORA
Société par actions simplifiée
Au capital de 5 644 000 euros
Domaine de Beaubourg - 1 rue du Chenil
CS 30175 CROISSY-BEAUBOURG
77435 MARNE-LA-VALLEE CEDEX 2
786 920 306 RCS MEAUX

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 5 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois

Le cinq juin à 9 heures 30,

Les associés de la société **CORA**, société par actions simplifiée sus-désignée (ci-après la « **Société** ») se sont réunis au siège social sur convocation du Président.

(...)

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- (...)
- Affectation du résultat dudit exercice ;
- (...)
- (...)
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

(...)

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat, soit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 50 322 957 € de la façon suivante :

- A titre de « **DIVIDENDE** », la somme de 50 319 894,64 €
réparti de la manière suivante:
 - La société DELPAREF à hauteur de 50 319 758,72 €
 - La société DISTRIDYN à hauteur de 135,92 €
- Le solde au compte « **REPORT À NOUVEAU** », soit la somme de 3 062,36 €, *qui passera ainsi de 425 653 451 € à 425 656 513,36 €.*

Il sera donc distribué un dividende de 135,92 € par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale reconnaît qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois exercices précédents :

Exercice	Dividende par action
31/12/2019	Néant
31/12/2020	Néant
31/12/2021	121 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(...)

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

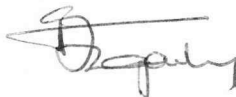
Certifié conforme à l'original par

LE PRÉSIDENT

La société DELPAREF

Représentée par son Président,

Monsieur Adriano SEGANTINI





**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

LE PRÉSIDENT

La société DELPAREF
Représentée par son Président
Monsieur Adriano SEGANTINI

Société par actions simplifiée au capital de 5 644 000 euros
Domaine de Beaubourg- 1, rue du Chenil - CS 30175 CROISSY BEAUBOURG
77435 MARNE LA VALLEE CEDEX 2 – RCS MEAUX 786 920 306

Chers Associés,

Je vous consulte en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte, aux termes du présent rapport, de l'activité de la société CORA, sus-désignée (ci-après la « Société ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et en vue de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Je vous rappelle que tous les documents prévus par l'article 13 des statuts vous ont été régulièrement adressés et ont été tenus à votre disposition dans les conditions prévues par les statuts.

Le Commissaire aux comptes de la Société vous donnera, dans son rapport, toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

1 - SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

• Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

En 2022, les ventes TTC des hypermarchés ont progressé de 6% hors carburant, le CA TTC progresse également à +0.6%. La fin de la crise de la COVID-19 et ses mesures sanitaires combinées à l'invasion en Ukraine ont provoqué une inflation inédite, particulièrement défavorable sur les volumes (en particulier non alimentaires). L'accélération des hausses de prix sur le second semestre a soutenu la croissance du CA.

Le pilotage du pricing axé sur le positionnement de la concurrence et l'attentisme du marché sur la répercussion des prix de vente ont été fortement préjudiciables à la rentabilité du 1er semestre.

L'activité carburant a bénéficié d'un niveau de cours record, ainsi que des mesures gouvernementales favorables à nos sites frontaliers ce qui a permis d'afficher également une progression des volumes. Fort de ces deux éléments favorables, le CA carburant affiche une progression de +33 %.

Le CA Restauration qui a fortement souffert sur 2020 et 2021 du fait de la fermeture des cafétérias durant une partie de la crise COVID retrouve peu à peu des couleurs et affiche une belle progression à +103%.

La crise de la COVID-19 avait permis une accélération très forte des ventes en e-commerce en 2020 (drive, LAD,...) et un maintien de ce niveau de performance en 2021 (+2.8 %). Le niveau de performance du e-commerce a légèrement baissé sur l'année 2022 à hauteur de -1,8 % (CA TTC de 219 M€). Le poids du CA e-commerce PGC atteint désormais 8,4% (6.6% sur le total CA hors carburant).

Nous continuons de mettre l'accent sur cet axe stratégique de développement avec l'ouverture d'un 9ème CORA EN VILLE et la multiplication des points de retrait pour renforcer le maillage autour des magasins.

Nous avons également lancé une formule d'abonnement à la livraison en 2022.

Côté transformation, l'entreprise a continué d'avancer sur de nombreux projets : concept PFT, concept non-alimentaire, cora scan, indicateurs de performance, outil supply, SIRH....

Les frais de personnel ont également fortement été impactés par les NAO (2.8 %) et les revalorisations successives de SMIC (2.65% en mai et 2.8 % en août).

CORA a par ailleurs renforcé sa stratégie RSE afin de répondre aux attentes et aux évolutions de la société et de ses clients. L'objectif est désormais de faire connaître et de valoriser nos engagements auprès de l'ensemble de nos parties prenantes internes et externes à travers notre stratégie d'enseigne : rendre accessible à tous une consommation responsable avec un impact social positif tout en maîtrisant notre impact environnemental.

Nous avons procédé à la fermeture le 31 décembre 2022 du magasin de BOURGOIN JALLIEU. Cette fermeture s'est traduite dans les comptes par une provision PSE à hauteur de 1.8 M€ (34 personnes).

Le parc compte désormais 60 magasins.

Nous avons également procédé à la cession en sale and lease back des murs de quatre sites.

Il est ici précisé que la société CORA NOVA 5 a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société CORA en date du 28 novembre 2022.

Litiges

CORA fait l'objet de contrôles réguliers à l'initiative des différentes autorités fiscales, sociales et administratives en charge du droit de la concurrence, du droit de la consommation, de la sécurité alimentaire ou de toute autre activité réglementée.

Elle a notamment fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2022 portant sur les exercices 2019 et 2020 ayant conduit à un redressement portant essentiellement sur l'utilisation de mauvais taux de TVA (527 ke).

A l'instar de toute entreprise, des litiges peuvent également apparaître entre CORA et ses co-contractants, notamment ses partenaires, prestataires ou fournisseurs et entre le Groupe et ses salariés.

Risques juridiques

CORA est engagée dans un nombre limité de procès ou litiges dans le cours normal de ses activités, dont des contentieux avec les administrations fiscales, sociales ou autorités de la concurrence. Les charges susceptibles d'être estimées avec une fiabilité suffisante et jugées probables par CORA et ses experts ont fait l'objet de provisions.

Les enquêtes ouvertes en 2018 par l'autorité de la concurrence française sur les rapprochements à l'achat dans le secteur de la grande distribution à dominante alimentaire, sont toujours pendantes.

• **Perspectives de l'exercice 2023 et évolutions prévisibles de l'activité**

Dans un contexte 2023 encore très inflationniste, les ventes TTC hors carburant des hypermarchés – à périmètre équivalent – sont projetées en progression par rapport à 2022 (en comparable).

Le CA Carburant est attendu en augmentation, de par des niveaux de cours qui se maintiennent dans la fourchette haute et des volumes en légère baisse.

Le bénéfice brut attendu est en amélioration, avec un ratio de rentabilité attendu en progression sur des niveaux plus standards que les années précédentes.

Des NAO ont été finalisées en ce début d'année avec, entre autres, un accord sur une augmentation des salaires de plus de 4 % dès le 1^{er} Février 2023.

Le pilotage du budget électricité avec l'envolée des cours sera un sujet particulièrement suivi.

Les rayons Produits Frais Traditionnels, les cafétérias, le CA Pro et les ventes hors murs (drive, LAD, CEV, points retrait,...) restent nos axes de développement privilégiés.

Côté RSE, 2023 sera l'application de la feuille de route sur laquelle nous avons travaillé en 2021 avec pour principaux enjeux : le local, les emballages, le lien associatif avec un focus particulier sur la réduction de nos émissions de CO² (lancement du plan de décarbonation).

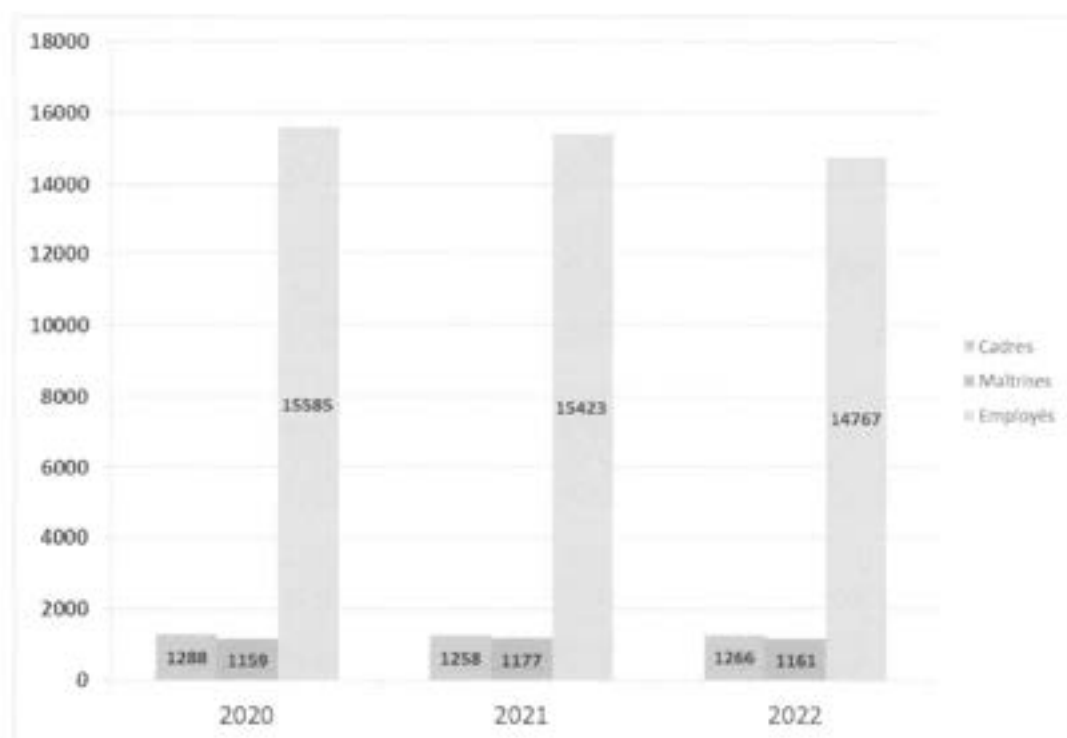
Dès septembre 2022, nous avons pris la décision de réduire le prospectus papier en basculant sur un format feuillet 4 pages puis nous avons acté l'arrêt de l'impression et de la distribution des prospectus promotionnels à partir du 10 janvier 2023.

- Chiffre d'affaires des hypermarchés

En millions d'euros	CA TTC	% variation
		sur antérieur
Réalisé en 2022	.4 276 265 484	+5.96. %

- Développement des hommes

EVOLUTION DES EFFECTIFS



DÉPENSES DE FORMATION EN % DE LA MASSE SALARIALE



PARTICIPATION AUX RÉSULTATS

	2020	2021	2022
Taux de participation	0 %	0%	2,692%

2 – ÉVÈNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'événement postérieur à la date de clôture annuelle susceptible de remettre en cause de façon significative les comptes et les résultats de la société pour l'arrêté au 31 décembre 2022.

Aucun élément particulier de nature à influencer significativement le développement de la société n'est à noter.

A ce jour, les conséquences du conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine sur les activités et l'environnement de la Société et de ses filiales ne sont pas significativement défavorables mais celles-ci restent très vigilantes en fonction des prochaines évolutions de la situation

3 – ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L232 - 1 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société a engagé la politique suivante en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé :

Nous continuons notre projet de recherche sur un dispositif d'assistance physique du type exosquelette pour nos salariés afin de réduire les risques de troubles musculosquelettiques qui représentent environ 95% de nos maladies professionnelles chaque année et 50% de nos accidents du travail.

4 – FILIALES DÉTENUES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT

Je vous rappelle que notre Société contrôle au sens de l'article L233-3 du Code de Commerce les sociétés suivantes :

Sociétés contrôlées (participation directes)	Participation (%)	Activités de la Société	Résultat (en €)	Chiffres d'affaires nets (en €)
GIE RECORD EXPANSION	100,00%	Exploitation et utilisation du nom et de la marque RECORD	- 5 866	--
CORA COURTAGE	100,00%	Assurance	10 085	13 594
EDG	100,00 %	Activité de holding	- 343	4 876
SOCIÉTÉ DE LA GROSSE HAYE	100,00 %	Immobilier	150 967	146 818
• <i>détient FONCIÈRE GIRAUDAS</i>	100,00 %	Immobilier	42 935	28 370
- <i>qui détient SCI CARIBE</i>	100,00 %	Immobilier	14 530	13 213

• <i>détient SCI PARCUEIL</i>	99,00 %	Immobilier	- 56 963	118 104
MONDELANGE EXPANSION	99,98 %	Immobilier	11 543	4 776
SCI BGV I	99,17 %	Immobilier	4 506	6 077
SCI SAINT JOUAN NORD	99,50%	Immobilier	241	45
PACALY	100,00 %	Immobilier	13 050	37 946
REGA LOGISTIQUE	100,00%	Logistique	- 325 174	361 777
• <i>détient REGA TRANSPORT SERVICES</i>	100,00%	Logistique	288 580	1 579 151

Notre Société détient les participations significatives suivantes :

Filiales et Participations	Participation (%)	Activités de la Société
DISTRIDYN	49.99 %	Approvisionnement de carburant
SUPERMARCHÉS MATCH	20.99%	Exploitation de supermarchés

5 – INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, je vous indique ci-dessous les informations concernant les délais de paiement fournisseurs et clients à la clôture du dernier exercice clos, conformément aux modèles figurants en annexe de l'article A 441-2 du Code de commerce :

En Milliers d'euros	Article D. 441-I-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-I-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	971 350					1 496	313 928					12 244
Montant total des factures concernées (TTC)	5 293 829	5 141	801	323	575	6 839	604 045	12 253	2 403	1 683	1 876	18 216
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	99,87%	0,10%	0,02 %	0,01 %	0,01 %	0,13%						

En Milliers d'euros	Article D. 441-I-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-I-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							97.07 %	1.97%	0.39%	0.27 %	0.30%	2.93 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuse ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues (TTC)	0						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : (préciser)		60 jours nets ou délais règlementaires existants				Délais contractuels : (préciser)		Réciprocité avec Délais de paiement marchandises			
	Délais légaux : (préciser)		Délais règlementés existants				Délais légaux : (préciser)		30 jours nets			

6 – PRÉSENTATION DES COMPTES ET EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Je vous présente maintenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, que je sou mets à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le chiffre d'affaires HT s'élève à 4 017 231 981 € contre 3 821 801 109 € lors de l'exercice précédent soit une variation de 5,11%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 410 299 707 € contre 414 450 091 € au titre de l'exercice précédent soit une variation de - 1%.

Le montant des charges sociales s'élève à 122 727 156 € contre 119 032 253 € au titre de l'exercice précédent soit une variation de 3,10%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 17 085 contre 17 416 au titre de l'exercice précédent soit une variation de -1,90%.

Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 7 664 030 € contre 7 481 252 € au titre de l'exercice précédent soit une variation de +2,44%

Le bilan se totalise à 1 946 811 645 € contre 1 968 332 771 € au 31 décembre 2022 soit une variation de -1,09%.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan en euros	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021	Variation en %
Actif			
• Actif immobilisé	1 148 157 069	1 202 873 132	-4,55
• Actif circulant	798 654 575	765 459 639	4,34
dont charges constatées d'avance	10 076 510	8 269 967	21,84
Total actif	1 946 811 645	1 968 332 771	- 1,09
Passif			
• Capital social	5 644 000	5 644 000	0
• Primes d'émission, fusion	84 065 928	84 065 928	0
• Réserve légale	564 400	564 400	0
• Autres réserves	0	0	0
• Réserves réglementées	0	0	0
• Report à nouveau	425 653 451	425 396 965	0,06
• Provisions réglementées	113 206 230	119 064 544	-4,92
• Résultat de l'exercice	50 322 957	45 052 743	11,60
Capitaux propres	679 456 967	679 788 580	- 0,05
• Provisions pour R&C	15 922 900	15 512 532	2,65
• Dettes	1 251 431 778	1 273 031 659	- 1,71
Total passif	1 946 811 645	1 968 332 771	- 1,09

Compte de résultat en euros	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021	Variation en %
• Produits d'exploitations	4 069 604 352	3 889 334 380	4,63
• Charges d'exploitations	4 030 861 132	3 841 711 869	4,92
Résultat d'exploitation	38 743 220	47 622 511	- 18,65
• Bénéfice attribué-perte sup	19 014	4 899 164	- 99,61
• Produits financiers	4 340 947	7 097 484	- 38,84

• Charges financières	13 369 196	14 647 264	- 8,73
Résultat financier	- 028 248	- 7 549 780	-19,58
• Produits exceptionnels	121 715 313	44 459 578	173,77
• Charges exceptionnelles	69 296 040	36 504 665	89,83
Résultat exceptionnel	52 419 273	- 7 954 913	758,96
• Impôt sociétés	21 155 093	7 555 203	177,71
• Participation	10 664 887	0	
Résultat de l'exercice	50 322 957	45 052 743	11,70

7- DÉCISION DE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

En application des dispositions de l'article L.464-2, I al 5 du Code de Commerce, je vous informe que la Société n'a pas fait l'objet d'injonctions, de sanctions pécuniaires, pour des pratiques anticoncurrentielles, prononcées par l'Autorité de la Concurrence.

8 – AFFECTATION DU RÉSULTAT

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 50 322 957 € de la façon suivante :

- A titre de « **DIVIDENDE** », la somme de 50 319 894,64 €
réparti de la manière suivante:
 - La société DELPAREF à hauteur de 50 319 758,72 €
 - La société DISTRIDYN à hauteur de 135,92 €
- Le solde au compte « **REPORT À NOUVEAU** », soit la somme de 3 062,36 €, qui passera ainsi de 425 653 451 € à 425 656 513,36 €.

Il sera donc distribué un dividende de 135.92 € par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement à compter du 5 juin 2023.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 679 137 072,36 euros.

9 – RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende par action
31/12/2019	Néant
31/12/2020	Néant
31/12/2021	121 €

10 - DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé intègrent des dépenses non déductibles du résultat fiscal visé à l'article 39-4 dudit Code, pour un montant de 379 107 euros.

11 - INFORMATIONS PARTICULIÈRES

Conformément aux dispositions de l'article L 233-6 alinéa 1 du Code de Commerce, il est précisé que la Société a pris les participations suivantes :

* Conformément à l'article L 233-29 du Code de Commerce, il est indiqué qu'aucune aliénation d'actions de la Société n'a été réalisée au cours du dernier exercice par application des dispositions relatives aux participations réciproques.

* Conformément à l'article L 225-184 du Code de Commerce, et dans le cadre de l'article L 225-177 dudit Code, la société n'a effectué aucune opération sur ses propres actions au cours du dernier exercice.

12 - CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de l'article L227-10 du Code de Commerce.

13 - PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, il est indiqué ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2022.

Selon la définition de l'article L.225-102 du Code précité, les salariés ne détenaient aucune participation au capital de la Société au 31 décembre 2022.

14 - PLAN DE VIGILANCE

Vous trouverez ci-après le plan de vigilance mis en place par la société CORA.

15 – SITUATION DU MANDAT DU PRÉSIDENT

Il est précisé que le mandat de Président de la société DELPAREF, représentée par son Président Monsieur Adriano SEGANTINI arrive à échéance avec les présentes décisions, je vous propose donc de renouveler son mandat et ce pour la durée de trois exercices, soit jusqu'aux décisions de l'associé unique appelées à statuer sur l'approbation des comptes clos au 31 décembre 2025.

16 – SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Il est précisé que le mandat de Commissaire aux Comptes du cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT n'arrive pas à échéance avec les présentes décisions ; il n'y a donc pas lieu de se prononcer sur le renouvellement de ce mandat cette année.

Je reste à votre disposition pour vous fournir tous éléments complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Vous voudrez bien également me donner quitus en tant que Président, pour ma gestion de la société durant le dernier exercice social.

Fait à Croissy Beaubourg,
Le 15 mai 2023



LE PRÉSIDENT
La société DELPAREF
Représentée par son Président
Monsieur Adriano SEGANTINI

CORA

Plan de vigilance 2023*

**Le présent document constitue le Plan de vigilance 2023 de Cora, établi en application de la loi n°2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.*

Forte de ses 18 000 collaborateurs et de ses 60 magasins, en grande partie implantés dans le Nord et l'Est de la France, Cora est à la fois l'une des enseignes majeures de la distribution hexagonale, et la plus petite chaîne d'hypermarchés de France. Depuis sa création en 1969, Cora a développé plusieurs initiatives en lien avec la protection des droits humains, la santé-sécurité des personnes et l'environnement. La rédaction du Plan de vigilance constitue pour Cora l'opportunité de faire le point sur les nombreuses bonnes pratiques déjà existantes au sein de nos différents services, afin de les renforcer. Cet exercice annuel rappelle aux différents services impliqués la nécessité de toujours mieux évaluer l'impact de nos activités d'un point de vue extra-commercial.

Ce Plan de vigilance, établi sous l'égide de la Direction Juridique & Conformité, s'inscrit dans la volonté ferme de Cora, de maîtriser ses risques en matière de droits humains et d'environnement, aussi bien en interne qu'à l'égard de ses fournisseurs et sous-traitants. Le rattachement, en 2021, de la Responsabilité Sociale et Environnementale directement à la Direction Générale témoigne de l'engagement de Cora sur ces enjeux cruciaux.

Notre Plan de vigilance est élaboré en tenant compte de la cartographie des risques de Cora relative aux atteintes graves aux droits humains, à la santé-sécurité des personnes et à l'environnement, requise par la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre. Les directions associées à l'identification, l'évaluation et la hiérarchisation de ces risques, ainsi qu'à la rédaction du Plan de vigilance, sont la Direction Juridique & Conformité, la Responsabilité Sociale et Environnementale, la Direction des Ressources Humaines, la Direction Supply Chain & Logistique, la Direction Technique Maintenance Immobilier, la Direction des Achats non-alimentaires, la Direction des Produits Frais & Traditionnels, la centrale d'achats Provera ainsi que la Direction E-commerce & cross-canal.

Les risques identifiés dans cette cartographie sont rattachés à trois grandes catégories d'activités : les ressources humaines, les achats de marchandises et les achats non marchands. Le Plan de vigilance décrit les mesures actuelles et à venir prévues dans le cadre de ces trois grandes catégories d'activités pour prévenir ces risques. Il décrit également la procédure d'évaluation d'intégrité des tiers ainsi que le mécanisme d'alertes et de recueil des signalements mis en place par Cora dans le cadre de son devoir de vigilance. Le dispositif de suivi des mesures et d'évaluation de leur efficacité est quant à lui en cours d'élaboration sur la base des initiatives décrites dans ce Plan de vigilance et à l'aune des mesures de reporting déjà existantes dans nos différents services, qui feront l'objet d'une re-formalisation.

I. Mesures de vigilance dans le déploiement de la Politique Ressources Humaines

La Direction des Ressources Humaines de Cora a mis en place des mesures visant à prévenir les risques d'atteintes graves à la santé et à la sécurité des salariés, en particulier :

- Risques psychosociaux (notamment harcèlement sexuel, harcèlement moral, suicide, discrimination) :
 - o Création et mise en place d'affiches de sensibilisation et de prévention des agissements hostiles au travail (notamment harcèlement sexuel, harcèlement moral, suicide, discrimination etc.) ;
 - o Mise en place d'un référent harcèlement sexuel et agissements sexistes dans chaque établissement côté employeur et côté Comité Social et Economique ;
 - o Formation des référents harcèlement sexuel et agissements sexistes par un module de formation en e-learning créé spécifiquement pour Cora ;
 - o Mise en place d'une plateforme d'écoute psychologique accessible 24/24h et 7/7] pour tous nos salariés, ce service est assuré par des psychologues, respectant le code de déontologie de la profession et l'anonymat des personnes (service et numéro gratuit pour les salariés Cora) – Dispositif communiqué par affiche et par mail au moins une fois par an ;
 - o Formation des personnes amenées à recruter à la non-discrimination à l'embauche par un module de formation en e-learning créé spécifiquement pour Cora ;
 - o Formation des managers ou de tout salarié à la prévention des risques psycho-sociaux par un module de formation en e-learning créé spécifiquement pour Cora ;
 - o Référencement d'une formation en présentiel à destination des managers pour prévenir les risques psycho-sociaux.
 - o Mise en place d'une action annuelle portant sur la qualité de vie et des conditions de travail et sur le handicap au travail.
- Troubles musculo-squelettiques (TMS) :
 - o Création et diffusion d'affiches de sensibilisation aux gestes et postures ;
 - o Mise en place de personnes référentes en charge d'animer des ateliers de sensibilisation aux risques liés aux troubles musculo-squelettiques et à l'usage des équipements d'aide à la manutention spécifiques aux salariés s'occupant de la mise en rayon des produits grande consommation (PGC) par des salariés volontaires nommées par le directeur puis formées par des ergonomes ;
 - o Sous-traitance de la gestion des dossiers de demande de reconnaissance de maladies professionnelles (sécurisation du dossier pour anticiper les contentieux, limitation de l'impact sur le compte employeur, etc.) auprès d'Ayming, société spécialisée dans la performance d'entreprise notamment au niveau RH Formation en e-learning aux gestes et postures généralistes et spécifiques pour les caisses et le travail sur écran ;
 - o Mise en place dans 58 magasins de personnes ressources pour la prévention des troubles musculo-squelettiques (chargés de prévention) en capacité de faire des études de poste visant à limiter les risques et à animer un programme de prévention ciblé.

- Accidents du travail (accident de la route, décès sur le lieu de travail, etc.) :
 - Mise en place d'une fiche harmonisée de recueil des faits ;
 - Formation des cadres de permanence à la gestion d'un accident du travail ;
 - Mise en place et formation de sauveteurs secouristes du travail de l'initiation jusqu'au maintien et l'actualisation des compétences de sauveteur secouriste du travail ("recyclage") ;
 - Sous-traitance de la phase déclarative des accidents du travail (sécurisation du dossier pour anticiper les contentieux, limitation de l'impact sur le compte employeur, etc.) ;
 - Référencement d'une formation en présentiel et en e-learning aux risques routiers à destination de toutes les personnes utilisant un véhicule de société (avec mise en pratique – conduite sur piste).
- Risque sanitaire :
 - Maintien des référents COVID-19 sur chaque site.
 - Veille sanitaire.
 - Maintien des dispositifs de gel hydroalcoolique et d'entretien des locaux
 - Maintien de la mise à disposition de masques pour les salariés qui le souhaitent.

Conformément à ses objectifs 2022, la Direction des Ressources Humaines de Cora a mis en place de nouvelles mesures visant à continuer de prévenir les risques d'atteintes graves à la santé et à la sécurité des salariés, en particulier :

- Risques psychosociaux (RPS) :
 - Déploiement d'une campagne de communication pour les salariés aidants.
 - Actualisation des affiches de prévention du harcèlement sexuel tenant compte de sa mise à jour dans le code du travail en mars 2022.
 - Mise en place d'une enquête interne nationale portant notamment sur les facteurs psychosociaux.
 - Diffusion des résultats de l'enquête interne dans chaque établissement pour prévoir des plans d'actions ciblés.
 - Premier observatoire de la qualité de vie au travail reprenant notamment les résultats de l'enquête interne.
 -
- Troubles musculo-squelettiques (TMS) :
 - Finalisation d'un programme d'études de postes ciblées dans 15 nouveaux magasins pour mieux prévenir leurs troubles musculosquelettiques.
 - Lancement du programme de recherche portant sur les exosquelettes (le premier dans la grande distribution) avec l'intervention d'une doctorante en ergonomie pour établir la méthodologie, les postes ciblés prioritairement et les magasins pilotes.
- Prévention des risques professionnels :
 - Mise en œuvre d'une nouvelle procédure de mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels tenant compte du dialogue social en lien avec la loi santé travail 2021.

- Risque sanitaire :
 - Accompagnement à la sortie de crise sanitaire et veille.

Des mesures supplémentaires sont prévues pour 2023 :

- Risques psychosociaux :
 - Déploiement d'une nouvelle campagne de communication portant sur le harcèlement sexuel ;
 - Continuité du déploiement d'actions de sensibilisation auprès des salariés lors de la semaine pour la qualité de vie au travail (SQVT)
- Troubles musculosquelettiques :
 - Continuité du programme de recherche sur trois ans portant sur l'étude de la mise en place d'exosquelettes dans nos métiers avec la finalisation des études de postes et les premiers tests.
- Accidents du travail/Maladies professionnelles
 - Déploiement d'un audit de la sinistralité de tous les sites de l'entreprise pour leur proposer un accompagnement personnalisé.
- Risque sanitaire :
 - Veille sanitaire pour les maladies respiratoires (covid-19, grippe, etc.)

II. Mesures de vigilance dans le déploiement de la Politique Achats de Marchandises

Les mesures de vigilance présentées ici concernent, d'une part, celles communes à l'ensemble des rayons et, d'autre part, celles spécifiques aux produits frais traditionnels ainsi qu'aux produits de grande consommation.

A. Mesures de vigilance communes à l'ensemble des rayons

1) Engagement contractuel de nos fournisseurs en matière de droits humains, santé et sécurité des personnes, et environnement

Les fournisseurs signataires de la Charte éthique annexée à la Convention Fournisseurs s'engagent à s'assurer que leurs productions répondent aux principales conventions et recommandations de l'Organisation Internationale du Travail et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations unies.

Le Fournisseur (usine, société de trading, agent, représentant...) garantit que les marchandises livrées respectent l'ensemble de la Charte et qu'elles :

- sont fabriquées selon les normes et/ou conventions de travail et de sécurité internationales et en respect avec les législations en vigueur,
- ne sont pas le résultat du travail d'enfants,
- ne sont pas fabriquées avec des matières premières pouvant nuire à la santé et à l'environnement.

En signant la Charte éthique, le fournisseur s'engage à veiller à la sécurité et la salubrité de tous les espaces de travail ; il doit définir et mettre en œuvre des procédures claires afin de réglementer l'hygiène et la sécurité sur le lieu de travail. La Charte rappelle par ailleurs la prohibition du travail

forcé, obligatoire ou non rémunéré sous toutes ses formes. Il s'engage de la même façon à ne pas recourir au travail des enfants.

En matière environnementale, la Charte éthique stipule l'engagement du Fournisseur à mener une démarche visant à minimiser ses impacts environnementaux négatifs et mettre en œuvre des mesures contribuant à la protection de l'environnement, tant pour ses produits que pour son système de management, notamment en ce qui concerne la protection de la nature, le maintien de la biodiversité et des écosystèmes, l'épuisement des ressources naturelles, la gestion des déchets et des substances toxiques.

2) Initiatives pour le maintien de relations respectueuses avec nos fournisseurs

Chaque année les équipes d'acheteurs sont réunies pour un brief négo leur exposant les règles à respecter dans le cadre de leur relation commerciale avec nos fournisseurs. A cette occasion, leur sont rappelées les bonnes pratiques de négociations. Plus particulièrement les formations ont été axées sur les dispositions nouvelles liées à la loi dite "Egalim 2", Loi n° 2021-1357 du 18 octobre 2021 visant à protéger la rémunération des agriculteurs.

Une charte sur les bonnes pratiques en matière de négociation à distance a été communiquée en 2021 et est à leur disposition.

CORA a par ailleurs été signataire le 1er avril 2022 de la Charte des "engagements des fournisseurs de produits agricoles et alimentaires et des enseignes de la grande distribution dans le contexte de guerre en Ukraine" visant à porter une attention particulière à l'adaptation des contrats dans ce contexte.

CORA a également été signataire en date du 8 décembre 2022 du pacte de solidarité commerciale pour les négociations commerciales 2023 agréé par les fournisseurs et les distributeurs sous l'égide de l'Etat.

3) Lutte contre le gaspillage alimentaire

- Le gaspillage alimentaire et non alimentaire

Continuation du travail effectué sur la réduction du gaspillage :

- Création d'un groupe de travail dédié sur le sujet des démarques : identification des principaux postes de démarque, mise en place de plans d'actions avec les responsables de filière.
- 100% de nos magasins pratiquent la vente de paniers Too Good To Go afin de réduire le gaspillage alimentaire. 148 215 paniers sauvés en 2022 soit plus de 370TCO2 évitées
- 2023: création de paniers TGTG spécifiques à certains rayons pour cibler davantage le gaspillage dans certains magasins

- Lutte contre le gaspillage alimentaire

Cora et ses partenaires mettent en œuvre depuis plusieurs années des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et non alimentaire. S'agissant du gaspillage alimentaire, le travail sur notre feuille de route RSE a permis de fixer un objectif ambitieux de réduction de 50% du gaspillage alimentaire dans nos magasins d'ici 2030. Le système de lutte contre le gaspillage alimentaire reste le même mais la formation des collaborateurs sur ce sujet est primordiale et un programme de formation a été dispensé aux managers de rayons PFT et PFI en 2021.

a) Prévenir le gaspillage en optimisant les commandes et les productions

Lorsque l'on parle de lutte contre le gaspillage alimentaire, la première chose à faire est de prévenir. Pour prévenir ce gaspillage, nos équipes veillent au quotidien à optimiser leurs commandes (en fonction des stocks, des prévisions météo, de la saisonnalité, etc.) et leurs plannings de production. Une application de gestion des dates limite de consommation a été créée en interne afin de permettre une meilleure gestion des produits et ainsi limiter le gaspillage.

b) Pratiquer la vente de produits Anti-gaspi

Depuis 2015, Cora a mis en place des espaces de revente «anti-gaspi» dans ses magasins. On y trouve des produits dont la date de péremption est proche ou des fruits et légumes qui sont légèrement abîmés. Ces produits sont vendus en moyenne 30% moins chers que le même produit en rayon.

c) Transformer les produits

De nombreuses recettes anti-gaspi permettent de donner une seconde vie aux produits approchant de leur fin de vie ou dont l'aspect serait moins vendeur, quand bien même les qualités gustatives seraient toujours au rendez-vous. Nos boulangers, pâtisseries ou encore traiteurs le savent bien et préparent chaque jour des recettes comme le croissant au fromage, aux amandes ou encore du pudding.

d) Dons

Chaque jour, des denrées sont récupérées par les associations caritatives partenaires de l'enseigne et redistribuées à des personnes dans le besoin: Les Restos du Coeur, les Banques Alimentaires, les centres communaux d'action sociale, La Croix Rouge...

e) Sauvetage de produits grâce à l'application Too Good To Go

Depuis Octobre 2018, Cora s'implique une nouvelle fois dans la lutte contre le gaspillage alimentaire grâce à son partenariat avec la startup Too Good To Go. Cette application permet de sauver les invendus alimentaires en magasins en les vendant à prix réduits. Un geste quotidien, simple et concret, pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

148 215 paniers sauvés en 2022 soit plus de 370TCO2 évitées

f) Dons pour l'alimentation animale

Quelques magasins donnent leurs denrées impropres à la consommation humaine à des partenaires qui en profitent pour nourrir leurs animaux d'élevage.

g) Tri des bio-déchets

Si aucune des actions citées ci-dessus n'a permis de «sauver» le produit, les magasins le trient en bio-déchets, autrement appelés déchets fermentescibles. Ces déchets sont soit compostés (pour fertiliser les champs par exemple), soit méthanisés (pour produire du biogaz), en fonction des débouchés proposés à proximité des magasins

- réduction des emballages:
 - Ecobox, machine de récupération des bouteilles en plastique: 15 magasins équipés (10 en extérieur et 5 en intérieur). Plus de 105 tonnes de plastique collectées.
 - 10 janvier 2023: Arrêt total des prospectus au 10 janvier 2023 - 15 500 tonnes de papier/an
 - Réduction du poids des emballages MDD: 9,6 Tonnes
- Atteintes à la biodiversité

Des espaces verts naturels entourent chacun de nos sites. Afin de les préserver et d'en préserver la biodiversité, nous avons mis en place différentes actions. Nous réduisons par exemple la fauche des herbes pour protéger l'habitat des insectes, remplaçons certains arbustes au profit d'essences mellifères et favorisons la plantation de fleurs à pollen pour faciliter la vie des abeilles...

2023: projet en cours pour sensibiliser les enfants sur le monde agricole et les ressources. Mise en relation des écoles avec des producteurs locaux de certains magasins

B. Mesures de vigilance spécifiques aux Achats de Produits frais traditionnels ("PFT")

1) Prévention du risque d'achat-revente de produits portant atteinte à la santé-sécurité des consommateurs

Dans tous les rayons Produits frais traditionnels (PFT), les fournisseurs de produits de marque de distributeur (MDD) font l'objet d'un plan de contrôle impliquant le suivi de leur certification IFS Food. Si le fournisseur n'est pas certifié, un audit de ses sites de production est réalisé tous les deux ans. Les produits MDD font également l'objet d'analyses pour vérification de la conformité aux cahiers des charges établis.

En 2022, 1240 analyses ont été réalisées pour vérifier la conformité des produits à Marque de Distributeurs de l'assortiment des rayons Produits Frais Traditionnels. En 2022, 52 audits de sites ont été réalisés.

Hors périmètre MDD, les produits de la mer référencés par le Bureau Achat Marée Cora sont soumis à un plan d'analyse correspondant à des contrôles de produits prélevés en magasin (analyses microbiologiques et physico-chimiques). En 2022, 113 références ont fait l'objet d'analyses microbiologiques et physico-chimiques.

Les fournisseurs du Bureau Achat Marée et ceux du rayon Boucherie (viandes découpées et emballées en magasin) sont soumis à un plan d'audit de leur site de production. Le respect de la réglementation en matière de bonnes pratiques d'hygiène, de traçabilité et de sécurité alimentaire au sens large est vérifié au plus tard tous les deux ans.

Chaque année, les fournisseurs référencés (MDD et hors MDD) doivent avoir signé la convention fournisseur dans laquelle à travers laquelle ils s'engagent à se conformer à l'ensemble des normes,

dispositions légales et réglementaires françaises et européennes et aux conventions internationales en vigueur applicables à leurs produits et à leurs emballages relatives notamment ;

- à la santé, la sécurité et la protection du consommateur,
- à la sécurité, la conformité et la traçabilité des produits,
- à l'étiquetage et à l'emploi de la langue française,
- à l'emballage.

Les produits fabriqués sur place en magasin (rayon PFT® et Cafétéria) font l'objet d'un plan de contrôle analytique mensuel : chaque magasin fait réaliser des analyses microbiologiques et physico-chimiques pour s'assurer de la conformité des produits fabriqués sur place. Ce contrôle des produits permet également de s'assurer du respect des bonnes pratiques d'hygiène lors de leur élaboration. En 2022, 25530 analyses ont été réalisées.

Pour le rayon Boulangerie, l'enseigne Cora s'est engagée, ainsi que l'ensemble des professionnels du secteur, à réduire le taux de sel dans le pain d'ici octobre 2023.

a) Prévention des risques de sécurité et de salubrité dans les sites de fabrication ou de récolte

Concernant le Périmètre Fruits et Légumes, les fournisseurs sont questionnés lors des négociations commerciales sur le pourcentage de leur chiffre d'affaires réinvesti dans les améliorations de leurs infrastructures. Il ne s'agit cependant que d'un déclaratif. Des visites occasionnelles sur site par les acheteurs permettent de constater l'état des locaux.

Nos fournisseurs de produits de la mer sont également soumis au respect des mesures de prévention des risques de sécurité et de salubrité à bord des navires de pêche. Ces règles sont définies et soutenues par différents organismes interprofessionnels de la filière marée (OFIMER, Comité National des Pêches CNPME)

b) Prévention du travail forcé dans la fabrication de produits revendus par Cora

Concernant le périmètre Fruits et Légumes, certains des fournisseurs référencés sont certifiés selon le référentiel GRASP (abréviation de "GLOBALGAP Risk Assessment on Social Practices" qui correspond à l'évaluation des risques dans les pratiques sociales). Les opérateurs de la production primaire ainsi certifiés peuvent démontrer leur conformité avec la législation nationale et internationale du travail. Les évaluations GRASP ne sont pas des audits sociaux complets, mais visent à examiner le système de gestion sociale mis en place par le producteur.

De manière générale, les fournisseurs en signant la convention fournisseur Cora s'engagent à respecter la Charte éthique qui figure en annexe. L'article 1.2 de cette annexe porte sur l'interdiction du travail forcé.

c) Réduction de l'impact environnemental

Les mesures mises en oeuvre sur le périmètre Produits Frais Traditionnels sont les suivantes :

- Développement de fabrications sur place et partenariat avec les fournisseurs locaux pour réduire l'impact environnemental de l'enseigne, notamment pour le traiteur et la restauration ;

- Mise à disposition des clients Fruits et Légumes de sacs papier kraft, de sachets en nylon réutilisables à chaque passage en magasin ;
- Étude en cours sur les Emballages d'économat : travaux d'optimisation de la gamme de barquettes utilisées en magasin pour réduire le nombre de références et réduire ainsi le nombre de livraisons (impact sur les émissions de CO2) ;
- Rayon Marée : étude en cours pour le remplacement des caisses polystyrène de stockage des produits de la mer par des caisses réutilisables.
- Pour les rayons traditionnels : mise en place du service d'emballage dans le contenant du client.

C. Mesures de vigilance spécifiques aux Produits de grande consommation (alimentaires hors PFT et non-alimentaire)

1) Achat-revente d'une marchandise portant atteinte à la santé-sécurité des consommateurs

Les fournisseurs hors MDD s'engagent par la signature de la Charte éthique annexée à la Convention Fournisseur Marque Nationale à se conformer à l'ensemble des normes, dispositions légales et réglementaires françaises et européennes et aux conventions internationales en vigueur applicables à leurs produits et à leurs emballages relatives notamment :

- à la santé, la sécurité et la protection du consommateur,
- à la sécurité, la conformité et la traçabilité des produits,
- à l'étiquetage et à l'emploi de la langue française,
- à l'emballage.

Les fournisseurs de MDD s'engagent par la signature de la Convention qualité adossée à la Convention Fournisseur à respecter les réglementations en vigueur applicables à la santé, la sécurité et à la protection du consommateur et à respecter les règles et modalités de la gestion Qualité des produits fournis.

Cette convention précise notamment que tous les produits MDD doivent être définis dans des dossiers techniques imposant le respect des réglementations en vigueur, et reprenant les principales caractéristiques des produits. Les équipes qualité s'assurent de la mise à jour des dossiers techniques en fonction des évolutions réglementaires.

De la même façon, tous les produits importés sont définis dans des dossiers techniques reflétant l'engagement du fournisseur sur les caractéristiques du produit et le respect de la réglementation s'y rapportant.

En complément, afin de s'assurer de la conformité et de la sécurité des produits, en fonction de l'analyse de risques propre à chaque produit, un plan d'analyse annuel est mis en place sur les produits MDD et produits importés. La société Cora mandate ainsi des laboratoires accrédités afin de réaliser des contrôles physiques, chimiques et microbiologiques.

Ce sont plus de 15 000 analyses qui sont réalisées chaque année afin de contrôler les produits MDD (14 882 analyses réalisées en 2022) et import (1 225 analyses réalisées en 2022) vendus par la société Cora.

Afin de s'assurer que les produits sont fabriqués dans des conditions permettant d'assurer leur qualité et leur conformité, les centaines de sites de production alimentaires sont tous très régulièrement contrôlés, soit par des audits mandatés par nos soins soit via des certifications annuelles de leur outil de production selon des référentiels reconnus. De même, en fonction de l'analyse de risques, des inspections régulières sont menées sur les produits importés au sein des usines afin de vérifier leur sécurité et leur conformité.

Pour 2022, nous avons 25 audits MDD mandatés par Provera, 744 sites certifiés IFS et 1 115 inspections réalisées sur les produits import.

La société Cora dispose d'un outil d'alertes permettant d'informer sans délai l'ensemble de ces points de vente afin de retirer et de rappeler auprès des consommateurs tout produit pour lequel un risque serait identifié. La société Cora a mis en place une procédure et des outils de communications permettant à l'ensemble de ses fournisseurs de l'alerter 7 jours sur 7 de toute non-conformité pouvant présenter un risque pour la santé – sécurité de ses clients. Cette procédure est communiquée annuellement aux fournisseurs par la signature de la convention Fournisseur. Elle est également téléchargeable librement sur le site www.provera.fr.

Sur 2022, Provera a traité 324 alertes (-33%) suivies de 108 messages complémentaires (-49). 38 messages ont été traités en astreinte (hors horaires de bureau), représentant 9% des messages traités. Provera a publié 27 rappels produits sur le site officiel Rappelconso.

2) Contrôle du respect des droits fondamentaux des travailleurs sur les sites de production

Pour s'assurer du respect des engagements rappelés dans la Charte éthique, Cora adhère depuis plus de 10 ans à l'Initiative Clause Sociale. Lancée en 1998 par la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution, l'Initiative clause sociale (ICS) réunit 43 enseignes de la distribution. Son objectif est de mutualiser les résultats des audits sociaux et environnementaux menés par les enseignes chez leurs sous-traitants pour éviter que la même entreprise ne soit auditée deux fois de suite par deux donneurs d'ordre avec deux cahiers des charges différents. Dans ce cadre, dans les zones identifiées comme à risque, Cora a mandaté plusieurs centaines d'audits sociaux réalisés par des tierces parties indépendantes selon le référentiel ICS. Les audits réalisés à l'initiative de Cora ont pris fin en 2017.

En 2022, le processus d'audits sociaux a été relancé. Les sites de production ont été recensés et des prestataires agréés par l'ICS référencés afin d'effectuer ces audits.

31 usines ont été auditées en 2022 dont 11 à l'initiative de cora. Suite à ces audits, 1 usine a fait l'objet d'un déréférencement.

En 2023, un comité trimestriel a été mis en place avec les représentants des services import, juridique, qualité et achats permettant de dresser un bilan des audits effectués et de définir les actions à mener auprès des fournisseurs. L'objectif 2023 est fixé à 50 usines auditées.

En parallèle, le Bureau d'Import Cora de Dacca inspecte la marchandise, et effectue un contrôle général sur la sécurité des locaux, en particulier les issues de secours et les dispositifs anti-incendie. Ces contrôles nous ont déjà conduit à renoncer au référencement de plusieurs fournisseurs bangladais. Des réflexions sont actuellement en cours pour formaliser et renforcer le contrôle de ces fournisseurs, en complément de l'évaluation d'intégrité décrite ci-après.

3) Réduction de l'impact environnemental

En 2022, Provera a rédigé une charte RSE comprenant 10 engagements organisés autour de 3 axes principaux :

- Créer des produits sains et respectueux de l'environnement
- Dans le cadre de relations de proximité et de long terme
- Avec des fournisseurs ayant eux-mêmes des pratiques responsables

Parmi ces engagements, nous avons pour objectif de limiter les impacts environnementaux dus aux emballages en favorisant notamment

- La réduction des emballages
- La substitution de certains matériaux permettant un meilleur recyclage
- L'utilisation de matériaux recyclés.

Exemples de réalisation 2022 concernant les emballages :

- Remplacement des sachets individuels plastiques par des sachets en papier sur nos thés et tisanes bio (6 références)
- Suppression de la fenêtre plastique sur notre gamme de légumes secs (7 références)

Nous souhaitons aussi promouvoir les produits issus d'une production durable.

Cora a fait le choix de développer l'offre bio en proposant près de 300 références à sa marque Nature Bio et en ayant la distribution exclusive de près 600 produits à marque Alnatura, distributeur et fabricant spécialiste du bio en Allemagne.

Exemples de réalisation 2022 concernant les produits durables :

- Afin de limiter l'impact sur les ressources de la mer, toute notre gamme de surimi (6 références) est sous le label MSC (Marine Stewardship Council). Par une certification indépendante, le label MSC garantit que le poisson a été pêché d'une manière responsable :
 - en laissant suffisamment de poissons dans l'océan ;
 - en respectant l'environnement marin ;
 - en permettant aux pêcheurs de continuer à exercer leur métier.

De plus, nous engageons nos produits MDD dans le Pacte sur les dates de consommation afin d'accentuer la différenciation visuelle entre DLC (Date Limite de Consommation) et DDM (Date de Durabilité Minimale)

Au cours de l'année 2022, nous avons travaillé avec Too Good To Go France et Belgique à l'adaptation de leur charte graphique sur les DDM.

En effet, la DDM qui s'écrit "à consommer de préférence avant" est une date indicative au-delà de laquelle le produit peut perdre en qualité mais ne présente pas de risques pour la santé. On la retrouve en majorité sur des produits des rayons liquides et d'épicerie. L'objectif de ces pictogrammes est d'aider les consommateurs à ne pas jeter systématiquement les produits dont cette date est dépassée.

Dès que l'espace le permet, nous apposerons ces pictogrammes d'appel aux sens sur nos produits.



A date, une centaine de produits sont déjà porteurs de cette information, parmi lesquels des tablettes de chocolat, des biscuits, ... Ce déploiement se poursuivra sur 2023 sur environ 200 produits.

En 2023, cette charte sera relayée et communiquée auprès des différentes parties prenantes afin de mettre en oeuvre les plans d'actions décidés et poursuivre les améliorations engagées.

III. Mesures de vigilance dans le déploiement de la Politique Achats non marchands

A. Publicité

Afin de limiter le recours à des moyens de communication potentiellement nuisibles à l'environnement dans le cadre de ses prospections publicitaires, les mesures suivantes sont déjà mises en œuvre :

- Contrôle du respect des normes environnementales et vigilance au regard des engagements volontaires de l'entreprise ;
- Achat de papiers issus de forêts gérées durablement et devant répondre à la certification PEFC ;
- Priorité donnée aux imprimeurs et usines de production papier les plus proches du lieu d'impression et aux imprimeurs géographiquement proches des lieux de livraison afin de réduire les émissions de CO2 ;
- Optimisation de la consommation de papier lors de l'élaboration des prospectus et utilisation de produits moins nocifs pour l'homme et l'environnement ;
- Priorité accordée aux titulaires de certifications label Imprim'Vert (absence de risque de pollution accidentelle et sensibilité à la consommation d'énergie), label Blue Angel (sociétés économes en énergie) et norme ISO14001 « (management environnemental) ;
- Partenaires s'assurant du tri et des bonnes conditions de stockage des déchets selon leur nature et leur dangerosité, assurer l'élimination des déchets par des collecteurs agréés, sensibiliser le personnel de l'entreprise aux enjeux environnementaux et sécuritaires ;
- Priorité accordée aux transporteurs signataires de la charte d'engagements volontaires.

Les principales réalisations sur 2022 sont les suivantes :

- réduction format effective (passage de 21 x 29 cm à 21 x 27.5 cm)
- réduction de distribution de 35%

Les actions dès janvier 2023:

- arrêt distribution prospectus
- fin d'achat de papier toute qualité confondu
- fin de l'impression
- fin du transport des prospectus

B. Logistique

Les risques identifiés concernent ici l'atteinte à la sécurité des personnes et à l'environnement tout le long de la chaîne logistique, au niveau des plateformes et du transport routier.

Afin de prévenir la survenance de tels risques, un plan de prévention des risques a été signé par Cora avec l'ensemble de nos prestataires logistiques, conformément aux exigences du Code du travail et du Code de l'environnement. Ces plans de prévention sont mis à jour annuellement et validés par chaque responsable de site. Le dernier intègre des mesures d'hygiènes renforcées liées à la Covid-19.

Afin de protéger la santé du personnel et de limiter les interactions en période de pandémie, des protocoles de télétravail ont été mis en place pour l'ensemble du personnel Cora Logistique, incluant notamment la mise à disposition d'ordinateurs portables pour l'ensemble des collaborateurs logistique de Cora.

Concernant l'approvisionnement en container, Cora Import® privilégie avec ses transitaires le transport par barge.

En termes de transport, des protocoles de sécurité sont signés entre nos transporteurs et nos prestataires logistiques.

Le contrôle du respect des obligations de nos transporteurs est effectué par Cora à l'aide de l'application Gedtrans.

Dans le cadre de réduction de l'impact environnementale :

- Intégration à FRET 21 pour améliorer la performance environnementale du transport
- Recherche d'un outil pour mieux analyser notre impact carbone en transport
- Sensibilisation du personnel sur la décarbonation
- Baisse des fréquences de livraison
- Augmentation du taux de remplissage des camions

C. Grands travaux

1) Centralisation des appels d'offres

La supervision des grands travaux est centralisée au niveau de la Direction Technique, Maintenance & Investissement, qui a mis en place une procédure d'appel d'offres que les magasins doivent rigoureusement respecter. Cette procédure prévoit que toute entreprise candidate à un appel d'offres doit transmettre, dans sa réponse, un dossier administratif complet composé des documents suivants :

- KBIS
- Assurances (civile, décennale)
- Qualifications professionnelles
- Liasse fiscale complète de l'année N-1 au moins y compris copie du relevé des frais généraux 2018 à la Direction des finances publiques CERFA n° 2067
- Le DC7, document se substituant à l'ensemble des certificats sociaux et fiscaux (Attestation de fourniture des déclarations sociales, de paiement des cotisations et contributions sociales)
- Effectif de la société (Encadrement et employé(e)s)
- Références clients comparables (Grandes et Moyennes Surfaces)
- Plan de prévention
- Attestation sur honneur qui dit que l'entreprise respecte les règles applicables en matière de lutte contre le travail dissimulé et le travail des enfants
- Attestation banque de France
- Attestation sur l'honneur de l'entreprise du respect des lois RSE (La responsabilité sociale et environnementale) applicable à son secteur d'activité.

- Attestation sur l'honneur relative au respect de la législation française de lutte contre la corruption

Depuis 2021, en lien avec sa procédure d'évaluation d'intégrité des tiers, Cora demande aux entreprises candidates à ses principaux appels d'offres de remplir un questionnaire d'évaluation d'intégrité, qui interroge l'entreprise candidate sur sa politique en matière de prévention des risques d'atteintes aux droits humains, à la santé-sécurité des personnes et à l'environnement. Des questions portent également sur les condamnations pour des faits en lien avec les risques précités, et les mesures mises en œuvre pour prévenir la réitération d'éventuelles infractions. En plus du questionnaire, la Direction Technique, Maintenance & Investissement dispose d'une base de données répertoriant les entités les plus à risque au niveau mondial, permettant d'identifier les entreprises candidates présentant des risques en termes de réputation sur des sujets liés à la RSE, ainsi que celles ayant fait l'objet de condamnations y compris pour des faits d'atteintes aux droits de l'homme, à la santé-sécurité des personnes et à l'environnement.

En outre, afin d'améliorer notre Contrôle de l'application de la législation du travail (Article L.8222-1 du Code du travail), il est prévu de doter Cora d'une solution permettant de renforcer notre contrôle du respect, par nos fournisseurs et prestataires, de leur obligation de nous renvoyer, tous les six mois, le document attestant de leur immatriculation ainsi que leur attestation de vigilance Urssaf.

2) Réduction de l'impact environnemental

a) Energie

Pour réduire leur consommation en énergie, les magasins sont dotés depuis fin 2016 d'un outil de suivi des consommations électriques, d'un reporting mensuel des consommations gaz et électrique et sont automatiquement alertés lorsque celles-ci sont anormalement élevées. Les équipements que nous utilisons permettent également de réduire les consommations d'énergie.

Aussi, à chaque travaux ou renouvellement de matériel, nous privilégions des équipements moins énergivores et à l'impact environnemental plus limité, en matière d'émissions de gaz à effet de serre notamment. Des tests sont également réalisés pour mesurer l'impact des énergies renouvelables dans certains de nos magasins.

Nos magasins ont été progressivement équipés en luminaire LED.

En ce qui concerne les déchets, tous nos magasins reçoivent un rapport mensuel qui décrit la gestion de leurs déchets, le taux de tri, le bordereau de suivi...et ce, afin d'améliorer en permanence la gestion des déchets.

Un objectif a été fixé concernant les émissions de gaz à effet de serre : réduire ces émissions liées aux fluides frigorigènes de 25% d'ici 2025. Afin d'atteindre cet objectif, Cora s'appuie aujourd'hui sur les réalisations et projets suivants :

- 100% des installations de froid en magasins sont équipées d'un système de détection des fuites ;
- Des portes vitrées, sur le mobilier vertical froid, permettent de réduire notre consommation d'énergie, plus de 22 magasins sont déjà équipés
- Un plan de déploiement des bornes électriques sur les parkings est également en cours.
- Nous avons installé des ombrières sur les parkings de certains de nos magasins pour

avancer sur le sujet des énergies renouvelables.

Enfin, nous avons un objectif de taux de tri des déchets dans nos magasins de 80% d'ici la fin de l'année 2027.

b) Trajectoire de décarbonation

Réalisation du bilan carbone de Cora France et mise en place de la trajectoire de décarbonation de l'enseigne.

Objectif de se conformer aux Accord de Paris et de limiter le réchauffement en dessous des 1,5 degrés.

2023: E-learning sur le sujet du climat pour tous les collaborateurs, en partenariat avec l'IFC

Réduction de 42% de nos émissions de GES à horizon 2032.

Travail en cours pour réduire nos émissions dans différents domaines et limiter notre impact environnemental:

- énergies renouvelables
- IRVE
- mobilité des clients
- véhicules électriques...

Suivi de la consommation d'énergie par m² utile: 320000000 kwh en consommation d'énergie annuelle.

Installation de systèmes de solarisation dans nos magasins de Wittenheim (1 540 places de parking couvertes par des ombrières) et Colmar.

A Colmar, nous avons testé de recouvrir une partie du toit avec de la peinture blanche afin de favoriser la réflexion des rayons du soleil et ainsi réduire de 50% la température de la toiture et de 4 à 10°.

2023: Généralisation Eclairage LED circulation, entrées galerie marchande, stockages, réserves, atelier produits frais, locaux sociaux

IV. Focus sur la Procédure d'évaluation des fournisseurs et sous-traitants

Cora met actuellement en place une procédure d'évaluation d'intégrité de ses principaux fournisseurs et sous-traitants. Cette procédure suppose qu'un nouveau fournisseur, avant d'être référencé par Cora, doit obligatoirement faire l'objet d'une évaluation de son intégrité. Cette évaluation a vocation à s'appliquer à l'ensemble de ses fournisseurs de marchandises et aux sous-traitants et prestataires les plus importants en termes de volume d'affaires annuel. Pour mener à bien cette évaluation, les services chargés de ce contrôle ont été dotés de la base de données World-Check One, recensant l'ensemble des entités les plus à risques au niveau mondial. Lorsqu'un fournisseur potentiel entre dans le champ d'application de la procédure, l'acheteur ou l'opérationnel en charge du dossier a l'obligation, avant d'engager Cora auprès de ce fournisseur, de recueillir les informations qui permettront au service chargé de l'évaluation d'intégrité d'effectuer sa recherche à l'aide de l'application dédiée ("contrôle Niveau 1"). Certaines catégories de fournisseurs doivent, en plus, remplir un questionnaire d'évaluation d'intégrité (notamment les fournisseurs de marchandises établis dans des pays placés sous la 50^{ème} de Transparency International sur la perception de la corruption). Si le contrôle de Niveau 1 identifie des risques, le cas est ensuite transmis au Service Conformité, rattaché à la Direction Juridique de Cora ("contrôle Niveau 2"). Lors de cette évaluation,

le Service Conformité peut inviter le fournisseur potentiel à communiquer des éléments supplémentaires, par exemple les mesures prises pour prévenir la réitération d'un accident grave qui aurait été recensé par l'application. Si les éléments communiqués à ce moment par le fournisseur potentiel semblent insuffisants, alors la Directrice Juridique et Conformité de Cora peut demander la réunion d'un Comité des Risques Conformité, pour un Contrôle de Niveau 3, dont la décision s'imposera à l'opérationnel à l'origine de la demande de référencement.

Concernant les filiales, fournisseurs et sous-traitants déjà référencés, certains d'entre eux font l'objet d'une veille, à l'aide de la base de données évoquée ci-avant, notamment les fournisseurs établis dans des pays à risque.

La mise en œuvre de la procédure d'évaluation d'intégrité nous a déjà conduit à renoncer au référencement de certains fournisseurs.

V. Focus sur le Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements

Cora a mis en place un Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements, ouverts à l'ensemble de ses parties prenantes, salariés ou non, accessible sur le site internet de Cora : <https://dap.cora.fr/accept-conditions>

Le Dispositif d'Alertes Professionnelles a pour objet de renforcer la démarche conformité de notre société ainsi que les moyens d'expression de nos parties prenantes pour que chacun soit acteur de la prévention des risques.

Il permet de signaler des faits sur les questions liées :

- à une atteinte aux droits humains et aux libertés fondamentales,
- à des faits graves relatifs au non-respect de la législation sur l'hygiène et la sécurité ou mettant en péril la santé physique ou mentale des salariés ou qui sont susceptibles d'affecter sérieusement l'activité de l'entreprise ou d'engager gravement sa responsabilité et sa réputation,
- à une atteinte à l'environnement,
- à toute forme de discrimination, de harcèlement,
- à la lutte contre la corruption et les conflits d'intérêts,
- ...

Le Dispositif d'Alertes Professionnelles garantit la confidentialité et le respect des droits de chacun dans le traitement d'un signalement.

Ce lien est porté à la connaissance d'un nombre croissant de nos fournisseurs et sous-traitants par le biais de nos clauses contractuelles. Il figure notamment dans nos contrats-type et conditions générales d'achats. Les salariés sont informés de ce dispositif par voie d'affichage et un e-mail de rappel a été diffusé à chacun d'entre eux en décembre 2020 et en décembre 2021. Des efforts doivent être menés en interne pour encore améliorer sa visibilité. Un e-learning spécifique à la lutte contre la corruption est actuellement en cours de développement et inclut un volet relatif au dispositif d'alertes professionnelles, rappelant que celui-ci concerne également les alertes portant sur les atteintes aux droits de l'homme et à l'environnement.

Cora SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'Associé unique
Cora SAS
1, rue du Chenil
77183 Croissy Beaubourg

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Cora SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 5 juin 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Amélie Wattel

Bilan Actif CORA S.A.S.

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	945 897	431 829	514 068	572 712
Fonds commercial	499 563 443	102 422	499 461 021	499 377 685
Autres immobilisations incorporelles	35 839 382	24 065 594	11 773 788	6 203 506
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	536 348 723	24 599 845	511 748 877	506 153 903
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	88 982 419	255 919	88 726 500	100 022 949
Constructions	960 172 914	707 366 792	252 806 122	288 720 995
Installations techniques, matériel et outillage industriel	378 955 086	325 091 367	53 863 719	56 241 417
Autres immobilisations corporelles	94 709 424	81 250 439	13 458 985	14 047 162
Immobilisations en cours	33 161 314		33 161 314	38 125 955
Avances et acomptes	9 607 108		9 607 108	14 774 019
TOTAL immobilisations corporelles :	1 565 588 265	1 113 964 517	451 623 748	511 932 498
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	188 303 177	4 600 000	183 703 177	183 713 177
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	19 286		19 286	25 714
Autres immobilisations financières	1 061 981		1 061 981	1 047 840
TOTAL immobilisations financières :	189 384 443	4 600 000	184 784 443	184 786 731
ACTIF IMMOBILISÉ	2 291 321 431	1 143 164 362	1 148 157 069	1 202 873 132
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 062 365		1 062 365	590 085
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	348 762 593	6 426 738	342 335 855	321 301 257
TOTAL stocks et en-cours :	349 824 958	6 426 738	343 398 220	321 891 342
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	76 503 692		76 503 692	94 273 881
Créances clients et comptes rattachés	101 456 777	1 874 469	99 582 308	114 880 824
Autres créances	178 608 375	766 453	177 841 922	153 633 641
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	356 568 844	2 640 922	353 927 922	362 788 346
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	91 251 923		91 251 923	72 509 985
Charges constatées d'avance	10 076 510		10 076 510	8 269 967
TOTAL disponibilités et divers :	101 328 433		101 328 433	80 779 952
ACTIF CIRCULANT	807 722 235	9 067 660	798 654 575	765 459 639
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	3 099 043 666	1 152 232 021	1 946 811 645	1 968 332 771

Bilan Passif
CORA S.A.S.

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 5 644 000	5 644 000	5 644 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	84 065 928	84 065 928
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	564 400	564 400
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	425 653 451	425 396 965
Résultat de l'exercice	50 322 957	45 052 743
TOTAL situation nette :	566 250 736	560 724 036
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	113 206 230	119 064 544
CAPITAUX PROPRES	679 456 967	679 788 580
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	9 260 531	10 705 780
Provisions pour charges	6 662 369	4 806 751
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15 922 900	15 512 532
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	143 889	63 597
Emprunts et dettes financières divers	396 053 571	410 772 377
TOTAL dettes financières :	396 197 459	410 835 975
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	201 201	200 522
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	656 586 246	672 887 003
Dettes fiscales et sociales	138 858 119	125 820 815
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 525 313	46 524 952
Autres dettes	20 096 848	15 846 847
TOTAL dettes diverses :	854 066 526	861 079 618
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	966 592	915 544
DETTES	1 251 431 778	1 273 031 659
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 946 811 645	1 968 332 771

Compte de Résultat (Première Partie)
CORA S.A.S

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises	3 693 100 339	21 712 671	3 714 813 010	3 500 205 093
Production vendue de biens	207 940 727		207 940 727	209 378 333
Production vendue de services	91 871 708	2 606 536	94 478 245	112 217 684
Chiffres d'affaires nets	3 992 912 774	24 319 207	4 017 231 981	3 821 801 109
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			13 401 371	14 214 682
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			26 341 856	41 256 304
Autres produits			12 629 144	12 062 285
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 069 604 352	3 889 334 380
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			2 992 680 628	2 774 359 270
Variation de stock de marchandises			(21 659 746)	4 696 328
Achats de matières premières et autres approvisionnements			444 839	349 832
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(472 280)	(202 137)
Autres achats et charges externes			371 848 042	383 895 231
TOTAL charges externes :			3 342 841 482	3 163 098 523
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			77 416 532	74 726 711
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			410 299 707	414 450 091
Charges sociales			122 727 156	119 032 253
TOTAL charges de personnel :			533 026 863	533 482 344
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			62 169 090	57 136 250
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			7 583 764	6 548 944
Dotations aux provisions pour risques et charges			3 332 984	3 553 323
TOTAL dotations d'exploitation :			73 085 837	67 238 517
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			4 490 418	3 165 773
CHARGES D'EXPLOITATION			4 030 861 132	3 841 711 869
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			38 743 220	47 622 511

Compte de Résultat (Seconde Partie)
CORA S.A.S

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	38 743 220	47 622 511
Bénéfice attribué ou perte transférée	13 853	4 739 733
Perte supportée ou bénéfice transféré	5 161	159 431
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 702 506	4 963 985
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	975 041	599 885
Autres intérêts et produits assimilés	1 584 357	1 286 752
Reprises sur provisions et transferts de charges		91
Différences positives de change	79 043	246 771
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 340 947	7 097 484
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	13 232 372	14 641 231
Différences négatives de change	136 824	6 034
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	13 369 196	14 647 264
RÉSULTAT FINANCIER	(9 028 248)	(7 549 780)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	29 723 664	44 653 033
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 984 490	10 386 166
Produits exceptionnels sur opérations en capital	98 065 922	1 466 180
Reprises sur provisions et transferts de charges	21 664 900	32 607 233
	121 715 313	44 459 578
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	951 208	903 257
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	51 137 710	22 680 727
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	17 207 122	12 920 682
	69 296 040	36 504 665
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	52 419 273	7 954 913
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	10 664 887	
Impôts sur les bénéfices	21 155 093	7 555 203
TOTAL DES PRODUITS	4 195 674 465	3 945 631 175
TOTAL DES CHARGES	4 145 351 508	3 900 578 432
BÉNÉFICE OU PERTE	50 322 957	45 052 743

Dénomination :	SAS CORA
Siège Social :	1, rue du Chenil 77435 Marne La Vallée Cedex 2
R.C. :	B 786 920 306

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 946 811 645 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 50 322 957 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

- Fonds commercial
- Evolution nette des stocks
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Capitaux Propres
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Crédit bail
- Détail du résultat exceptionnel
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société
- Liste des filiales et participations

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément au PCG (art. 833-1, art. 833-2/1).

Les comptes sociaux de CORA SAS sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition
- les fonds commerciaux acquis
- les dépenses de packaging

Les fonds commerciaux ne sont pas amortis du fait que leur durée d'utilisation est illimitée. Un test de dépréciation annuel est réalisé afin de justifier la valeur des fonds de commerce à l'actif du bilan et d'asseoir la nécessité de constater des éventuelles dépréciations et ce conformément aux directives du règlement de l'ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015. La performance du fond commercial est suivie et testée au niveau de l'ensemble des magasins de l'enseigne Cora.

La durée générale retenue pour le calcul de l'amortissement, selon le mode linéaire, est comprise entre 1 et 5 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

En cas d'indice de perte de valeur, les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation. Le cas échéant, les tests de dépréciation sont effectués au niveau des hypermarchés sur la base d'un DCF (sur une période de 5 ans), dont les hypothèses clés sont l'évolution de l'activité (CA et EBE), l'évolution de l'inflation long terme et le taux de WACC.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- pour les constructions : entre 20 et 40 ans
- pour les agencements, aménagements, installations : entre 6 ans 2/3 et 10 ans
- pour le matériel et outillage : entre 5 et 10 ans
- pour le matériel de transport et informatique : entre 3 et 5 ans
- pour le mobilier de bureau : 10 ans

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provision réglementées, est constaté à chaque fois que les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables.

TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique.

L'entreprise procède à une évaluation des titres à chaque clôture annuelle sur la base d'une valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de la quote part de situation nette et/ou les projections de cash flows futurs, nette de dette.

La différence éventuelle ainsi calculée correspond au montant de la provision pour dépréciation sauf pour le cas où un dispositif particulier peut être mis en place en cas de moins value de cession de titres.

STOCKS

Les stocks sont valorisés selon la méthode du dernier prix d'achat connu, sous déduction des ristournes et coopérations commerciales, sous réintégration des coûts logistiques et des dépréciations nécessaires lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à celle définie ci-dessus.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont évaluées à leurs coûts d'acquisition.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités affectées à une lettre de crédit en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Seules les disponibilités non affectées à une lettre de crédit figurent au bilan pour leur contre-valeur à la fin de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des disponibilités en devises à ce dernier cours fait l'objet d'une provision en totalité.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

FAITS MARQUANTS

La vente des murs de quatre magasins, et la signature de quatre baux commerciaux pour ces quatre mêmes magasins ont eu pour conséquence, en résultat, une plus-value importante d'un montant de 46 m€ en exceptionnel et une charge supplémentaire de loyer comptabilisée en rubrique "autres achats et charges externes".

La fermeture du magasin de Bourgoin-Jallieu le 28 décembre 2022 a entraîné les impacts suivants : une provision de restructuration pour couvrir le Plan de Sauvegarde de l'Emploi de trente-quatre collaborateurs (1,9 m€), une indemnité de cession de bail (3,1 m€) et des amortissements exceptionnels des actifs (2,2 m€).

L'année 2022 est marquée par une inflation à l'achat record, et ce, dès le début de l'année, phénomène amplifié par le conflit entre la Russie et l'Ukraine courant février.

Cette inflation non répercutée immédiatement par le marché Français, a fortement impactée à la baisse la marge commerciale du premier semestre 2022.

Cette inflation a également généré des arbitrages de consommation de la part de nos clients au détriment des secteurs non alimentaires et des produits frais traditionnels.

CORA fait l'objet de contrôles réguliers à l'initiative des différentes autorités fiscales, sociales et administratives en charge du droit de la concurrence, du droit de la consommation, de la sécurité alimentaire ou de toute autre activité règlementée.

A l'instar de toute entreprise, des litiges peuvent également apparaître entre CORA et ses co-contractants, notamment ses partenaires, prestataires ou fournisseurs et entre CORA et ses salariés.

CORA est engagée dans un nombre limité de procès ou litiges dans le cours normal de son activité, dont des contentieux avec les administrations fiscales, sociales ou autorités de la concurrence. Les charges susceptibles d'être estimées avec une fiabilité suffisante et jugées probables par la société et leurs experts ont fait l'objet de provisions dans les comptes.

Les enquêtes ouvertes en 2018 par l'autorité de la concurrence Française sur les rapprochements à l'achat dans le secteur de la grande distribution à dominante alimentaire sont toujours pendantes.

EVENEMENTS POST CLOTURE

L'alliance avec Carrefour prend fin le 31 décembre 2022 pour la France. Elle sera remplacée par une nouvelle alliance conclue avec Intermarché. Suite à ce changement de partenaire, il n'y a pas d'incidence significative attendue sur les comptes.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Néant.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Néant.

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Les engagements financiers donnés s'élèvent :

- au titre d'indemnités de départ à la retraite à 57 835 877 €
- au titre d'un plan de retraite entreprise à prestations définies à 878 267 €

Les évaluations des indemnités de départ en retraite sont basées sur les droits de la convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

Hypothèses économiques

- taux d'actualisation : 3,15%
- taux d'inflation long terme : 2,20%
- taux moyen de charges sociales patronales : 40,35% pour les cadres et les maîtrises et 29,54% pour les employés

Hypothèses démographiques

- age de départ en retraite : 64 ans pour les cadres et 62 ans pour les maîtrises et employés
- tables de mortalité : Tables INSEE TD/TV 2016-2018
- tables de turnover : Tables par catégorie de salariés (cadres, maîtrises et employés) basées sur l'historique des 3 dernières années. Les taux sont dégressifs par tranche d'âge et nuls à partir de 55 ans.

Depuis l'exercice 2021, la société a tenu compte de la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 faisant suite de la décision de l'IFRS IC sur l'interprétation d'IAS 19 portant sur l'attribution des droits des régimes pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi. Cette décision porte sur le rattachement des avantages d'un plan aux périodes de service et favorise l'approche consistant à linéariser sur la période précédant l'âge de la retraite et permettant d'obtenir les droits plafonnés.

L'impact sur le montant de l'engagement a été de -12 073 677 €.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ETAT DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	527 804 187		9 225 107
TOTAL immobilisations incorporelles :	527 804 187		9 225 107
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	100 278 868		
Constructions sur sol propre	367 233 340		5 617 743
Constructions sur sol d'autrui	24 375 951		1 886 353
Constructions installations générales	655 115 377		31 389 219
Installations techniques et outillage industriel	378 510 467		15 662 249
Installations générales, agencements et divers	14 382 285		
Matériel de transport	20 281 639		1 740 873
Matériel de bureau, informatique et mobilier	57 336 478		4 351 693
Emballages récupérables et divers	2 872 526		
Immobilisations corporelles en cours	38 125 955		46 324 114
Avances et acomptes	14 774 019		4 792 815
TOTAL immobilisations corporelles :	1 673 286 906		111 765 060
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	188 313 177		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 073 554		49 287
TOTAL immobilisations financières :	189 386 731		49 287
TOTAL GÉNÉRAL	2 390 477 824		121 039 454

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 154	679 418	536 348 723	
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 154	679 418	536 348 723	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		11 296 449	88 982 419	
Constructions sur sol propre	1 886 353	41 881 884	329 082 846	
Constructions sur sol d'autrui		366	26 261 939	
Constructions installations générales	2 884 672	78 791 795	604 828 129	
Install. techn., matériel et out. industriels	5 255	15 212 375	378 955 086	
Inst. générales, agencements et divers		868 386	13 513 900	
Matériel de transport		706 698	21 315 814	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		4 680 987	57 007 184	
Emballages récupérables et divers			2 872 526	
Immobilisations corporelles en cours	51 288 052	704	33 161 314	
Avances et acomptes	9 959 726		9 607 108	
TOTAL immobilisations corporelles :	66 024 058	153 439 643	1 565 588 265	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		10 000	188 303 177	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		41 574	1 081 266	
TOTAL immobilisations financières :		51 574	189 384 443	
TOTAL GÉNÉRAL	66 025 213	154 170 635	2 291 321 431	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Fonds commercial	156 352	57 792	111 722	102 422
Autres immobilisations incorporelles	21 493 933	3 572 340	568 850	24 497 423
TOTAL immobilisations incorporelles :	21 650 284	3 630 133	680 572	24 599 845
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	251 083 581	7 065 772	28 223 105	229 926 248
Constructions sur sol d'autrui	17 207 805	420 915	(664 860)	18 293 579
Constructions installations générales	489 712 288	27 001 012	57 566 335	459 146 965
Installations techn. et outillage industriel	322 269 050	18 033 538	15 211 221	325 091 367
Inst. générales, agencements et divers	14 347 380	21 273	868 386	13 500 268
Matériel de transport	17 414 532	1 654 671	706 421	18 362 783
Mat. de bureau, informatique et mobil.	46 621 140	4 796 372	4 680 987	46 736 524
Emballages récupérables et divers	2 442 715	208 149		2 650 865
TOTAL immobilisations corporelles :	1 161 098 490	59 201 704	106 591 596	1 113 708 598
TOTAL GÉNÉRAL	1 182 748 774	62 831 836	107 272 167	1 138 308 443

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	4 313 553		
Constructions sur sol d'autrui	80 510		
Constructions installations générales	2 426 753	3 278 263	
Installations techniques et outillage industriel	1 625	475 255	
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport		151 877	
Matériel de bureau, informatique et mobilier		773 417	
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	6 822 442	4 678 812	
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	6 822 442	4 678 812	

ETAT DES AMORTISSEMENTS (suite)

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre	4 313 553	9 021 376
Constructions sur sol d'autrui	80 510	322 484
Constructions installations générales	5 705 016	6 974 016
Installations techniques et outillage industriel	476 880	343 578
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport	151 877	64 093
Matériel de bureau, informatique et mobilier	773 417	634 020
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :	11 501 254	17 359 567
Frais d'acquisition de titres de participations		
TOTAL GÉNÉRAL	11 501 254	17 359 567

ETAT DES PROVISIONS

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	119 064 544	11 501 254	17 359 567	113 206 230
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	119 064 544	11 501 254	17 359 567	113 206 230

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	4 197 245 676 656 7 875 10 630 755	567 763 552 640 17 960 7 237 742	1 327 727 676 656 7 875 5 953 479	3 437 282 552 640 17 960 11 915 018
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	15 512 532	8 376 105	7 965 737	15 922 900

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	255 919 4 600 000 5 801 590 2 478 586 916 411	 6 426 738 977 594 179 432	 5 801 590 1 581 711 329 390	255 919 4 600 000 6 426 738 1 874 469 766 453
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	14 052 505	7 583 764	7 712 691	13 923 578

TOTAL GÉNÉRAL	148 629 581	27 461 122	33 037 995	143 052 708
----------------------	--------------------	-------------------	-------------------	--------------------

Dont dotations et reprises :		
- d'exploitation	10 916 748	12 462 972
- financières		
- exceptionnelles	16 544 375	20 575 022

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	19 286	6 429	12 857
Autres immobilisations financières	1 061 981		1 061 981
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 081 266	6 429	1 074 838
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	2 688 967		2 688 967
Autres créances clients	98 767 810	98 767 810	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	221 036	221 036	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	30 019 472	30 019 472	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 523 590	8 523 590	
État - Divers	172 475	172 475	
Groupe et associés	84 616 769	84 616 769	
Débiteurs divers	55 055 034	55 055 034	
TOTAL de l'actif circulant :	280 065 152	277 376 185	2 688 967
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	10 076 510	8 339 860	1 736 650
TOTAL GÉNÉRAL	291 222 929	285 722 474	5 500 456

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursement des prêts dans l'exercice	6 429
Prêts et avances consentis aux associés	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	143 889	143 889		
Emprunts et dettes financières divers	27 327 691	16 362 586	10 815 633	149 471
Fournisseurs et comptes rattachés	656 586 246	656 494 877	91 369	
Personnel et comptes rattachés	54 503 014	54 503 014		
Sécurité sociale et autres organismes	49 057 914	49 057 914		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 578 577	15 578 577		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	19 718 614	19 718 614		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	38 525 313	38 525 313		
Groupe et associés	368 725 880	368 725 880		
Autres dettes	20 298 049	20 298 049		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	966 592	657 459		309 133
TOTAL GÉNÉRAL	1 251 431 778	1 240 066 173	10 907 002	458 604

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

FONDS COMMERCIAL

Les fonds de commerce s'élèvent à 499 337 315 € acquis par voie de fusion ou d'apport

EVOLUTION NETTE DES STOCKS

	2021	2022	Variation
Stocks bruts	367 085 444	389 835 727	22 750 283
Abattements différés	-49 410 338	-50 894 690	-1 484 353
Coûts logistiques	10 017 825	10 883 921	866 096
Dépréciation des stocks	-3 251 069	-4 211 214	-960 145
Provision démarque inconnue	-2 550 521	-2 215 524	334 997
TOTAL	321 891 342	343 398 220	21 506 878

PRODUITS ET AVOIRS À RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	16 281 998
Personnel	
Organismes sociaux	
État	8 633 528
Divers, produits à recevoir	1 897 200
Autres créances	(6 739 508)
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	76 560
TOTAL	20 149 778

CHARGES À PAYER ET AVOIR À ETABLIR

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	872 590
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 216 751
Dettes fiscales et sociales	86 895 856
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 121 929
Disponibilités, charges à payer	79 982
Autres dettes	1 898 322
TOTAL	284 085 431

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	10 076 508	966 592
Charges ou produits financiers	2	
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	10 076 510	966 592

CAPITAUX PROPRES

Le capital s'élève à 5 644 000 €. Il est composé de 370 217 actions, émises et entièrement libérées, d'une valeur nominale de 15,25 €.

Tableau de variation des capitaux propres	31-12-2021	Affectation du résultat 2021	Distribution de dividendes	Autres variations	Résultat 2022	31-12-2022
Capital social	5 644 000					5 644 000
Prime d'apport et fusion	84 065 928					84 065 928
Réserve légale	564 400					564 400
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	425 396 965	256 486				425 653 451
Résultat de l'exercice	45 052 743	(256 486)	(44 796 257)		50 322 957	50 322 957
Provisions réglementées	119 064 544			(5 858 313)		113 206 230
Total Capitaux Propres	679 788 580	0	(44 796 257)	(5 858 313)	50 322 957	679 456 967

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises	3 693 100 339	21 712 671	3 714 813 010
Ventes de produits finis	207 940 727		207 940 727
Prestations de services	91 871 708	2 606 536	94 478 245
Chiffres d'affaires nets	3 992 912 774	24 319 207	4 017 231 981

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements financiers donnés s'élèvent :

- au titre d'aval et cautions à 60 000 000 € au bénéfice de notre filiale Distridyn

Les engagements financiers reçus s'élèvent :

- au titre d'aval et cautions à 38 768 399 € dont 30 000 000 € garanti par Delparef

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	29 723 664	7 028 004
Résultat exceptionnel (hors participation)	52 419 273	15 108 735
Résultat comptable (hors participation)	82 142 937	22 136 739

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice est de 22 136 739 € avant crédit d'impôt.

Le taux effectif est de 25.8% composé du taux d'IS de 25 % appliqué au bénéfice fiscal et de la contribution sociale de 3,3% .

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant H.T.
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	377 565
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	377 565

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié
Cadres	1 266
Agents de maîtrise	1 161
Employés	14 767
TOTAL	17 194

CREDIT BAIL

	Terrains	Constructions	Matériel	Total
Valeur d'origine			123 379	123 379
Amortissements (1)				
- cumuls exercices antérieurs			50 700	50 700
- entrées			30 657	30 657
- dotations de l'exercice			18 170	18 170
- contrats terminés dans l'exercice			(50 700)	(50 700)
Total amortissements			48 827	48 827
Redevances payées				
- cumuls exercices antérieurs			46 230	46 230
- entrées			27 618	27 618
- paiements de l'exercice			25 645	25 645
- contrats terminés dans l'exercice			(55 934)	(55 934)
Total redevances payées			43 559	43 559
Redevances restant à payer				
- à un an au plus			15 491	15 491
- à plus d'un an et cinq ans au plus			4 991	4 991
- à plus de cinq ans				
Total redevances à payer			20 482	20 482
Valeur résiduelle				
- à un an au plus			4 117	4 117
- à plus d'un an et cinq ans au plus			18 662	18 662
- à plus de cinq ans				
Total valeur résiduelle			22 778	22 778
Engagement			43 260	43 260

(1) tels qu'ils auraient calculés si la société avait été propriétaire des biens

DETAIL DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités	142 337	
Clients		2 157
Fournisseurs	14 217	
Personnel	229 815	3 915
Organismes sociaux	24 630	
Débiteurs, créditeurs divers	1 200	5 298
Impôts	537 625	1 939 691
Cessions corporelles	46 846 893	98 026 470
Cessions financières	41 574	39 452
Frais de restructuration	4 249 242	
Amortissements exceptionnels	662 747	
Amortissements dérogatoires	11 501 254	17 359 567
Divers		16 359
Mali de fusion	1 384	
Créances amorties		17 072
Provisions pour restructuration	5 043 121	3 215 455
Sinistre		1 089 878
TOTAL	69 296 040	121 715 313

IDENTITÉ DES SOCIÉTÉS-MÈRES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

La société consolidante est Louis DELHAIZE dans laquelle les comptes annuels de la société sont inclus selon la méthode de l'intégration globale.

La société est membre de l'intégration fiscale DELPAREF.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves (y compris résultat de l'exercice)	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	C.A.H.T. du dernier exercice clos	Bénéfice ou (perte) net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication)										
Filiales (plus de 50% du capital détenu par la société)										
Cora Courtage	500 000	142 990	100.00	500 000	500 000			13 594	10 085	6 112
EDG	95 850	52 992	100.00	307 624	307 624			0	(343)	4 230
Pacaly	2 338 468	670 714	100.00	3 168 196	3 168 196			37 946	13 050	7 650
Mondelange Expansion	1 524 500	56 048	99.98	1 524 185	1 524 185			4 776	11 543	4 610
SCI BGV1	180	(253 947)	99.17	4 657 290	57 290	832 859		6 077	4 506	
Réga Logistique	816 330	(1 415 305)	100.00	321 000	321 000			361 777	(325 174)	
Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
Distridyn	274 378	14 479 015	49.99	383 300	383 300		60 000 000	2 104 685 537	656 900	
Supermarchés Match	75 420 100	129 908 873	20.99	131 348 807	131 348 807			1 308 129 269	20 167 822	1 679 905
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
Filiales non reprises au § A										
a) Françaises										
Grosse Haye	7 700	2 300 391	100.00	7 792	7 792	5 420 936		146 818	150 967	
SCI Jouan Nord	3 000	68 306	99.50	0	0			45	241	
GIE Record Expansion	0	(5 866)	100	0	0	5 866		0	(5 866)	
b) Etrangères										
Participations non reprises au § A										
a) Françaises										
b) Etrangères										